

LE DEVOIR

Montréal, jeudi 7 mars 1946

VOLUME XXXVII — No 55

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE : *BÉlair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration : BÉlair 3361

Rédaction : BÉlair 2984

Gérant : BÉlair 2239

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HÉROUX

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world solely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's King and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur : Georges PELLETIER

Le Canada prête \$1,250,000,000 à la Grande-Bretagne (Voir en page 3)

Les cinquante ans de journalisme de M. Omer Héroux

Événement qui intéresse la famille entière du "Devoir", les lecteurs du journal en même temps que les gens de la maison — Un maître dans son métier

Les lecteurs du Devoir, à commencer par les plus anciens, ceux dont les souvenirs remontent à la fondation en janvier 1910, apprécieront que nous leur fassions part de la fête jubilaire que nous célébrons dans la famille du journal et que nous les invitions par la fait même à s'y joindre: les cinquante ans de journalisme de M. Omer Héroux, notre rédacteur en chef, en même temps que notre

Fête de famille, qui ne serait pas complète si la famille entière n'en était, les lecteurs aussi bien que ceux de la maison même.

Dès les tout premiers commencements du Devoir, étant donné le caractère que lui imprimaient son fondateur, Henri Bourassa, et ceux qui l'entouraient, notamment le directeur actuel, M. Georges Pelletier, l'esprit de famille s'est établi et s'est toujours maintenu entre les lecteurs et ceux qui assumaient la tâche de fabriquer quotidiennement le journal. Ce qui a constitué comme une sorte de parenté spirituelle entre les uns et les autres.

Parmi les ouvriers de la première heure, M. Héroux fut, avec M. Pelletier, des tout premiers. Non seulement assista-t-il à la naissance du journal, il fut de ceux qui préparèrent la venue. Dès le premier numéro, à la date du 10 janvier 1910, un lundi, la signature d'Omer Héroux paraissait à la page éditoriale du Devoir, au bas d'un article, qui portait sur le sujet des droits du français. Et, depuis, chaque jour, ou presque, la même signature est apparue, à la même page. Elle y est comme l'un des signes de son authenticité. Au bas d'une note, parfois très brève, les initiales: O. H., encore aujourd'hui, font penser à la marque que les bons artisans d'autrefois, véritables artistes, mettaient, d'un coin ferme, sur les pièces de leur fabrication.

Omer Héroux, en 1910, avait près de quinze années de journalisme à son actif. Déjà, il s'était acquis une réputation dans le métier et, partout où il était passé, au Trillium, hebdomadaire aujourd'hui disparu et qui paraissait à Trois-Rivières, où il avait fait son début et publié son premier article, en mars 1896, ensuite au Mouvement catholique, revue mensuelle, dans des journaux quotidiens, ses écrits avaient été très remarqués. Quelqu'un qui, connu à cette époque, trop ancienne pour que j'en aie moi-même le souvenir, me disait que dès lors l'on notait chez Omer Héroux, tout jeune homme, une grande maturité d'esprit.

C'est au Devoir cependant que s'est écoulée la plus grande partie de la carrière de journaliste de M. Héroux. Héroux, c'est d'abord un journaliste, ensuite un journaliste, qui n'aurait su être autre chose que journaliste.

Et ce journaliste s'est consacré à la cause catholique d'abord, à la cause nationale et canadienne aussi. Un réflexe, l'un des principaux supérieurs dans sa communauté, qu'il a longtemps représentée à Rome, faisait la remarque, tout récemment encore, que M. Héroux a rendu, à maintes et maintes reprises, des services signalés et inestimables à l'Église.

Le regretté Louis Dupire, qui, sans avoir été de la fondation, fut des premières années du Devoir, écrivait, en une autre circonstance où l'on fêtait M. Héroux, alors que l'Université Laval, à l'occasion du deuxième Congrès de Langue française, venait de lui décerner un doctorat en lettres: "Je ne dirai pas que M. Héroux est le plus grand des journalistes (je dois le revoir et je ne veux pas que les blessures faites à sa modestie jettent quelque ombre sur nos relations), mais je ne puis pas ne pas dire qu'il est le plus journaliste des journalistes. Impossible de l'être à un plus haut degré. Journaliste, il l'est à toute heure du jour, partout: il voit tout, il juge tout en fonction de son métier. Il ne fait qu'un avec celui-ci".

Au vrai, il n'est pas de gens de notre métier, parmi ceux qui ont connu M. Héroux, dans les autres journaux aussi bien qu'au Devoir, qui ne voudraient corroborer ce témoignage de Louis Dupire.

Ça serait entreprendre une tâche impossible, et qui dépasserait les cadres non pas d'un article, mais d'un journal tout entier, que de vouloir énumérer, en en rappelant les circonstances essentielles, les causes religieuses, et nationales qu'Omer Héroux a défendues au cours des trente-six dernières années, les plus fécondes de sa carrière, dans les colonnes du Devoir.

Est-il même nécessaire de rappeler ses luttes pour les écoles d'Ontario, pour les écoles du Nouveau-Brunswick et du Manitoba; sa propagande intense et tenace pour l'établissement d'un lien de solidarité française par toute l'Amérique du Nord, en nouant des relations suivies entre le pays de Québec et les groupes français dispersés dans les autres provinces canadiennes et aux États-Unis? Il fut l'un de ceux qui travaillèrent le mieux à renouer des liens entre Acadiens d'Acadie et Acadiens de la Louisiane.

Il n'est peut-être pas un autre journaliste, au Canada et non pas seulement au Canada français, qui ait mieux que lui exposé, sous ses divers aspects, la question de l'Irlande, de la libération politique et économique de ce pays, en ne manquant jamais de souligner les points de similitude de la chose irlandaise et de la chose canadienne.

C'est M. Héroux encore qui eut l'idée, il y a bien de cela vingt-cinq ans, d'une publication de pages en langue anglaise insérées dans le Nationaliste, alors que ce journal paraissait encore indépendamment du Devoir, sous les auspices de celui-ci toutefois, un peu à la manière de son édition du dimanche. Il s'agissait de mettre des lecteurs de langue anglaise dans l'occasion de connaître sous son vrai jour la cause canadienne que préconisait le Devoir.

Un autre aspect de la carrière de M. Héroux, journaliste: le grand intérêt qu'il a toujours porté aux jeunes qui s'engagent dans notre métier. Ceux qui sont de notre journal et ceux, plus nombreux encore, qui y sont passés en savent quelque chose. Avec des journalistes comme Georges Pelletier et comme Omer Héroux, le Devoir a été une pépinière de journalistes, une école de journalisme.

Dupire, en 1937, lors du doctorat ès lettres, pouvait se dire le porte-parole de tous ses camarades du Devoir, et l'on ressentait à la lecture de son papier le sentiment qui l'avait inspiré, — quand il écrivait encore d'Omer Héroux: "Il est, à lui seul, une école de journalisme complète, qui ne néglige pas plus la formation morale que l'intellectuelle. Et ce qui rend si aimable et si efficace son enseignement, c'est que le maître ne s'est jamais douté qu'il enseignait... À cette haute école de journalisme, des dizaines d'élèves ont été formés qui ont pu, grâce à M. Héroux, combler des vides énormes. Que de lectures conduites au hasard! leur aurait fallu pour faire le pont entre les événements actuels et les anciens! Sa conversation supplée à tout cela, elle vaut le meilleur et le plus complet des manuels, car elle distribue une information exacte, loyale, l'histoire qu'enseigne ce professeur qui s'ignore est aussi pittoresque qu'objective".

Ceux qui constituent aujourd'hui la rédaction du Devoir, les jeunes comme les moins jeunes, souscrivent à cette réitération qu'il m'est donné de faire, d'un témoignage de Louis Dupire à l'endroit de notre rédacteur en chef.

M. Omer Héroux voudra bien accepter qu'en notre nom collectif, gens de la maison du Devoir et lecteurs de la famille du Devoir, nous lui présentions, à l'occasion de son jubilé d'or, l'expression de nos hommages et de nos vœux.

Emile BENOIST

L'actualité

Nous sommes d'aussi bonne race...

Sous ce titre, paraissait dans le Devoir du lundi, 10 janvier 1940, un article signé Omer Héroux. Après plus de trentesix ans, il est encore d'actualité et nous croyons que le jubilé de journalisme de M. Héroux est une occasion propice de le rééditer.

On vient de distribuer aux journaux de la province de Québec le rapport du ministre des Travaux publics et celui de la Commission des Chemins de fer "pour l'exercice terminé le 31 mars 1945".

Le 31 mars 1948, vous avez bien lu et cela vous dit à quel point encore, grâce à notre apathie, grâce à des habitudes demi-séculaires — où nous ne cherchons point, pour le moment, à faire la part de la mauvaise volonté — l'on se moque de nous à Ottawa.

Toute la presse anglaise possède, depuis dix ou douze mois, ces documents. Elle a pu les analyser, les citer, en faire de copieux extraits. Les électeurs de langue anglaise ont également pu les utiliser avec avantage, y recueillir de précieux renseignements, tandis qu'un retard voulu privait de tous ces bénéfices les journaux et les citoyens de langue française.

Notez du reste qu'un témoignage même de M. Fisher, rien ne justifie, rien n'excuse un pareil état de choses.

M. Fisher est un esprit distingué, que n'embarassent point les préjugés de race. Lorsqu'on lui fit remarquer que l'Annuaire Statistique, dont la publication relève de son ministère, n'était donné au public français qu'avec une année de re-

tard, il déclara tout net qu'il en fallait finir avec un pareil désordre. Le moyen? Il est très facile. Et c'est encore M. Fisher qui s'empresse de nous l'indiquer. Il suffirait que les traductions, au lieu d'être faites sur le texte anglais imprimé, fussent basées sur le texte manuscrit et que les deux versions fussent ensuite et simultanément imprimées.

Rien de plus simple et de plus facilement réalisable, pourvu qu'on y apporte un peu de bonne volonté. M. Fisher a mis en pratique ses propres conseils et dès les premiers jours de la présente session, les feuilles ministérielles étaient tout heureuses de nous annoncer que, pour la première fois depuis la Confédération, deux ou trois rapports ministériels avaient été la même journée présentés en français et en anglais.

Pour la première fois depuis la Confédération! C'est un joli commentaire de notre lâcheté et de notre apathie.

Mais un esprit nouveau souffle sur la race et il faut imposer aux bureaucrates et aux roads-de-cuir d'Ottawa le respect de notre langue et de ses droits.

L'énergie de quelques hommes de cœur, la loyauté de fiers Anglo-Saxons du type de M. Fisher ont opéré un commencement de réforme.

Mais nos compatriotes de langue anglaise, s'ils étaient à notre place, ne se contenteraient pas d'un succès éphémère ou partiel. Ils ne seraient point les armes qu'ils n'auraient assurément le respect de tous leurs droits.

Nous sommes d'aussi bonne race — et nous saurons le prouver. Omer HÉROUX — 10 janvier 1940.

Bloc-notes

Au ministère fédéral de la Santé

Le ministère fédéral de la santé annonçait avant-hier la nomination de M. Joseph-A. Blais de Québec comme directeur adjoint des allocations familiales. C'est un poste important attribué à un fonctionnaire de langue française, même si l'adjoint n'exerce pas la même autorité et ne commande pas la même influence que le chef du service. Le service des allocations familiales ne saurait faire amener indifférents les Canadiens français puisqu'ils sont appelés à en bénéficier normalement plus que les autres en raison de leurs familles nombreuses et que ces allocations ne sauraient manquer d'influer dans une certaine mesure sur notre mode de vie familial.

La présence d'un fonctionnaire ou même de plusieurs fonctionnaires de langue française supérieurs ne serait pas de trop au ministère que dirige M. Brooke Claxton de concert avec le sous-ministre le Dr Chisholm dont on connaît bien les théories morales et sociales avancées. La tâche qui attend M. Blais au service des allocations familiales ne sera pas facile. Ce serait trop demander que de compter qu'il pourra faire amener graduellement la transformation de la loi de façon à encourager la famille nombreuse plutôt que la famille limitée. On sait en effet que la loi fédérale compor-

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Un échetier du Canada, après avoir appris à ses lecteurs qu'un certain colonel Nicolas Zabotine était l'attaché militaire à l'ambassade soviétique à Ottawa, au moment de l'espionnage, condimente son information d'un gros grain de sel attique, en disant que Zabotine faisait du zabolotage.

Ça n'était certes pas plus malin que l'oeuf de Christophe Colomb, encore a-t-il fallu que l'échetier y pensât! Ce que c'est que d'avoir l'esprit fin, prompt et subtil!

Ce sel attique, après tout, n'était peut-être que du sel hépatique.

Comme Hollywood, le monde international a maintenant ses doublures: Greenwich, Conn., s'ajoute à Greenwich, près Londres; Westminster, Mo., par suite de la visite que M. Winston Churchill y a faite mardi, devient le pendant de Westminster, où se trouve en Angleterre la Mother of Parliaments.

7-III-46

Choses d'hier et d'aujourd'hui

L'impatience ne délivre d'aucun mal; au contraire, c'est un mal très cuisant que l'on ajoute à tous les autres pour s'enabler. VENELON

Une escadre française est reçue à coups de canons en Indochine — Emeute antianglaise à Delhi — Les attitudes contradictoires des Alliés d'Occident à l'égard de l'Union soviétique

Le premier ministre de l'Iran, M. Qavam, a quitté Moscou en avion aujourd'hui après avoir passé seize jours dans la capitale soviétique. A Téhéran un fait nouveau révèle que la situation ne s'améliore pas. Le ministère de la guerre a annoncé que les troupes russes ont empêché des troupes iraniennes d'entrer dans les trois villes d'où les Soviétiques avaient dit qu'ils se retireraient samedi dernier. Une division iranienne, répartie en deux unités, avait quitté Téhéran samedi et dimanche en vue d'occuper Samnan, Shahrud et Meshed; elle a été arrêtée en route par les Russes à 60 milles à l'est de la capitale.

Les négociations de M. Qavam à Moscou semblent n'avoir donné aucun résultat encourageant. M. Bayat, premier ministre suppléant, a annoncé hier soir à une réunion du parlement iranien que M. Qavam avait à Moscou protesté au nom de son gouvernement contre le retard des Russes à quitter le territoire de l'Iran. La séance du parlement avait été convoquée secrètement, parce que les députés étaient depuis trois jours empêchés de se réunir par des manifestations d'éléments de gauche. En plus de sa protestation officielle remise de M. Molotov, commissaire des affaires étrangères, M. Qavam a protesté verbalement auprès de M. Staline. Dans le télégramme qui annonçait ces démarches, le premier ministre a dit aussi qu'il n'a accepté aucune des demandes russes "qui sont contraires aux intérêts de l'Iran".

L'attitude que prendra l'Iran devant les exigences soviétiques — qui impliquent la sécession de la province d'Azerbaïdjan — a sans doute une grande importance; mais à Londres des gens bien informés assurent que ce nouvel aspect du problème iranien sera étudié par le Conseil de Sécurité, que l'Iran demande ou non au Conseil de reprendre l'étude de sa plainte. Ils disent qu'un membre réclamera probablement un rapport au cours de la réunion du Conseil qui doit s'ouvrir à New-York le 21 mars.

AUTONOMIE ET IMPÉRIALISME

Ce problème touche de près à d'autres qui contribuent à l'instabilité internationale du moment. Le prétexte des Soviétiques c'est que la province iranienne qu'ils continuent d'occuper réclame spontanément son autonomie; c'est la tactique classique de tous les impérialismes, mais même si l'on semble acquis que les Russes ont monté ce coup contre l'Iran, cela coïncide avec d'autres mouvements, tant au Proche-Orient que dans le reste de l'Asie et dans le Pacifique, qui eux ont leurs racines dans la Charte de l'Atlantique; les Alliés peuvent attribuer à la propagande japonaise les revendications d'indépendance, cela n'empêche pas qu'ils ont eux-mêmes promis à tous les peuples la démocratie et la liberté; dans plusieurs cas ces mouvements sont bien antérieurs à la Grande Guerre II.

Au Caire le parti Wafdiste a fait connaître hier soir les conditions auxquelles il accepterait l'invitation du gouvernement de participer aux négociations avec l'Angleterre pour la révision du traité anglo-égyptien. L'exécutif du parti, réuni sous la présidence de son chef, Mustafa El Nahas pasha, a posé trois conditions: 1o. une déclaration du gouvernement que la délégation en abordant les négociations sera libre de toute restriction; 2o. que le parti wafdiste ait la présidence et la majorité de la délégation, comme en 1936 lorsque fut négocié le traité de dix ans qui expire maintenant; 3o. que la Chambre des Députés soit dissoute après les négociations, et qu'un cabinet neutre soit formé pour organiser les nouvelles élections.

Le premier ministre Sidky a annoncé aujourd'hui après une séance spéciale du cabinet que la délégation ne comportera pas de représentants du parti wafdiste. Le traité qu'il s'agit de réviser accordait à l'Angleterre le droit de placer des troupes en Égypte pour protéger les communications impériales. L'Égypte demande maintenant l'évacuation des troupes britanniques, et l'unité de la vallée du Nil, c'est-à-dire que le Soudan anglo-égyptien soit rattaché à l'Égypte. Les désordres qui se sont produits à plusieurs reprises en Égypte depuis un an indiquent que l'Angleterre éprouvera des difficultés à conserver ses positions dans ce poste stratégique important. Les étudiants du Caire se sont mis en grève aujourd'hui, et ont décidé de ne pas retourner en classe tant que les négociations pour la révision du traité ne seront pas terminées.

EMEUTE A DELHI

Une nouvelle manifestation antianglaise s'est produite dans l'Inde. A la fin d'une "semaine de la victoire" célébrée dans la capitale, 15,000 soldats alliés ont paré aujourd'hui dans les rues. Pendant le défilé dans la Nouvelle-Delhi, tout s'est bien passé, mais quand les troupes sont arrivées dans Delhi, la vieille ville, la foule a manifesté; aux dernières nouvelles il y avait cinq morts et dix blessés. On a brûlé au moins une des arches de la victoire érigées sur le parcours des troupes; les manifestants ont brûlé une voiture de police et ont lancé des pierres sur plusieurs autres voitures, ils ont envahi l'hôtel de ville et brûlé une partie du mobilier.

Un groupe où dominaient des grévistes et des étudiants, a mis le feu à une sous-station électrique et à un bureau d'impôt. Les employés municipaux et les employés de tramways se sont mis en grève, et plusieurs magasins sont demeurés fermés en signe de protestation contre la célébration de cette semaine de la victoire. Plusieurs milliers de personnes se sont réunies dans le centre commercial de la ville, mais se sont dispersées lorsque des chefs du Congrès panindien leur ont demandé de ne pas recourir à la violence. Des troupes indiennes ont été envoyées sur les lieux, et les autorités ont ordonné qu'aucun véhicule militaire n'entre dans la zone où les désordres se sont produits.

EN INDOCHINE

La France qui paraît définitivement écartée du Levant éprouve des difficultés à rétablir son autorité en Indochine. Une escadre qui conduisait 20,000 soldats français à Haiphong, a dû s'éloigner après avoir échangé des coups de canons avec les batteries du port. Les Chinois occupent le nord de l'Indochine depuis plusieurs mois; ils ont reçu la reddition des forces japonaises au nord du 16e degré de latitude. Les troupes françaises qui se dirigeaient vers Haiphong, le port qui dessert Hanoi, la capitale, devaient remplacer ces garnisons chinoises.

La aussi la propagande alliée et la propagande japonaise ont travaillé dans le même sens pour réveiller des aspirations autonomistes plus anciennes. Au moment de la capitulation japonaise, les Britanniques et les Français, dans le sud de la colonie, ont empêché tout mouvement contre le retour des Français, mais dans le nord, les Chinois ont laissé les coloniaux dans des postes importants, et les nationalistes annamites ont organisé, comme les Indonésiens, une république qui n'a pas été reconnue, et qui a repris le vieux nom du pays "Viet Nam". Le radio de Hanoi, aux mains de ce groupe, a multiplié les appels à MM. Truman, Attlee, Staline, Tchiang-Kai-shek, au Pape et au monde entier pour que le problème indochinois soit soumis à l'arbitrage international ou référé au Conseil de Tutelle de l'O.N.U.

Mardi dernier le haut-commissaire français a dit qu'un accord avait été conclu sur les points essentiels avec la république du Viet Nam; mais lorsque le croiseur Emile-Bertin et les quatre autres vaisseaux qui l'accompagnaient sont arrivés devant Haiphong, et pendant qu'ils attendaient l'autorisation des Chinois de commencer le débarquement, les batteries côtières ont ouvert le feu; le croiseur n'a pas été atteint, mais il y a eu un blessé sur une autre unité. Cela, c'est la version française. Une dépêche de Tchingking, venant de l'Agence centrale chinoise, dit que les vaisseaux français ont bombardé les troupes chinoises du port au cours d'une tentative de débarquement, et qu'il y a eu des victimes de part et d'autre.

POLITIQUE INDECISE

Depuis longtemps déjà Washington et Londres pratiquent envers Moscou une politique orientée vers deux objectifs qui s'annulent l'un l'autre. Il s'agit d'abord de rassurer la Russie, de lui prouver qu'on n'a pour elle que de bons sentiments; mais d'autre part on veut aussi défendre les principes au nom desquels les Alliés ont combattu l'Axe, et montrer de la fermeté devant les excès et les appétits soviétiques. Les États-Unis et l'Angleterre oscillent entre ces deux objectifs, appuyant tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre.

Aux périodes de fermeté Moscou proteste, et prétexte l'hostilité de l'Occident pour faire des coups de force, placer ses partenaires devant le fait accompli et se donner une marge pour les négociations futures. Lorsque ces faits démontrent que la fermeté donne des résultats contraires à ceux qu'on visait, Washington et Londres entreprennent d'apaiser Moscou; on négocie et les Soviétiques obtiennent un compromis qui leur laisse une partie de ce qu'ils viennent de prendre. Et le jeu recommence. Jamais la Russie n'a été forcée dans ces tractations de retourner au point de départ; on ne lui a pas même fait relâcher les chefs polonais qu'elle avait attirés dans un guet-apens en se servant de l'Angleterre.

Depuis une semaine, nous sommes entrés dans une période de fermeté. Cela a commencé par l'énergique discours de M. Byrnes; d'autres personnages étatsuniens ont suivi; des discours analogues ont été prononcés aux Communes anglaises, et M. Churchill est rentré en scène mardi avec son projet d'association fraternelle de l'Empire britannique et des États-Unis. Cette fois encore, comme les autres fois les commentateurs se sont demandés si c'était pour de bon. La question reste ouverte, mais des signes d'hésitation apparaissent.

Des diplomates étatsuniens, qui doivent demeurer strictement anonymes, ont tenu à dire aux journalistes de Washington aujourd'hui qu'ils craignent que l'attitude prise par les États-Unis de parler clairement et brutalement des problèmes internationaux, soit interprétée comme visant exclusivement la Russie. Ils ont insisté sur le fait que les paroles énergiques de ces jours derniers ont eu de l'effet dans des camps diamétralement opposés, par exemple en Espagne et en Argentine aussi bien qu'en Russie. C'est strictement vrai; on peut soutenir que l'intervention de Washington a aidé à la victoire du régime Peron en Argentine; et les dénonciations du gouvernement de Madrid ont provoqué des ripostes de Franco, notamment une réfutation hier des accusations de complicité avec l'Axe; Franco n'a pas de peine à démontrer que Hitler ne demandait qu'à passer par l'Espagne pour prendre Gibraltar et fermer la Méditerranée; que la neutralité de l'Espagne a exigé de la fermeté de la part de Madrid.

Ces commentaires diplomatiques plairaient sans doute médiocrement à M. Staline, car ils le placent en parallèle avec les chefs de deux puissances qui sont loin du premier rang. De plus ils n'atténuent pas le fait que les notes et protestations officielles visent surtout la Russie. On annonce que le cuirassé "Missouri" se rendra en Turquie et dans l'est de la Méditerranée; que l'armée étatsunienne fera en Alaska des manœuvres stratégiques analogues aux manœuvres canadiennes du Nord-Ouest; ces deux manifestations ne visent tout de même pas l'Argentine, ni l'Espagne. Ces précautions et atténuations ne peuvent avoir qu'un effet: affaiblir la portée des fermes discours officiels de ces derniers jours, et inciter les Soviétiques à compter sur une nouvelle phase d'apaisement.

Paul SAURIOL

La session provinciale

Au Royaume minier du Nouveau-Québec

Les privilèges accordés à la "Hollinger North Shore Exploration" — Bail de 97 ans — Rente annuelle de \$100,000 — Domaine minier de 3,900 milles carrés — Dépense de \$125 millions — Pays du minerai de fer — Critiques par MM. Godbout, Roberge, Laurendeau, Bienvenue, Drouin et Hartt — Explications de MM. Duplessis et Robinson

Majorité ministérielle de 12 sur une décision du président — M. Léon Casgrain retire certaines paroles — La publicité des débats par un "Hansard" et la radio

(par Louis Robillard)

Québec, le 7 mars. — Le Nouveau-Québec, cette terra incognita, mais riche en possibilités ferroviaires, fournit la vedette à la journée législative d'hier.

On avait consacré une partie de l'après-midi et de la soirée à la discussion de deux motions Godbout relatives au développement minier de ce qu'on appelait autrefois l'Ontario. Le chef de l'opposition demandait la production des documents concernant la permis spécial de recherches et exploitation minière accordé à la Hollinger North Shore Exploration par le gouvernement. Duplessis en vertu d'un arrêté ministériel en date du 24 janvier

dernier, M. Godbout dénonce cette concession comme la plus grande iniquité de notre histoire politique et comme une tache qu'il dénomme la tache de l'Ingrève.

Huit orateurs ont participé à la discussion: MM. Godbout, Robinson, Roberge, Duplessis, Laurendeau, Bienvenue, Drouin et Hartt. Le débat se poursuivait dans la soirée et aurait depuis une période de cinq heures. Le député de Saint-Louis avait la parole. Dans l'intervalle de l'heure consacrée au souper, le ministre des mines avait fait distribuer son projet de loi concernant précisément la Hollinger et le Nouveau-Québec. La demande de pro-

(suite à la dernière page)

Les chauffeurs de taxis

Quelque 800 chauffeurs de taxis, feraient aujourd'hui partie de la nouvelle union des chauffeurs de taxis rattachée à la Fédération américaine du travail.

Avis de décès

GODIN — A Sainte-Anne de Bellevue, le 6 mars 1946, à l'âge de 83 ans, 6 mois, est décédée Mme Godfrey Godin, née Godin (Emma), mère de M. l'abbé Emery Picard, curé de East-Herford.

PREVOST. — A Montréal, le 6 mars 1946, à l'âge de 54 ans, est décédé Hervé Prevost, directeur général de Le Sun Trust Ltd.

Nécrologie

BARBE — A Montréal, le 6, à 56 ans, Henri Barbe, époux de Jeannette Scottie, 2414 Parthenais.

Faits divers

Pharmacien victime d'un vol à main armée

Deux vols avec effraction ont été commis hier — Enseveli sous une avalanche de neige et de glace

Un seul vol à main armée a marqué l'ouverture du carême et la pauvre victime est encore un pharmacien, M. Julien Choquette, propriétaire de la pharmacie sise au no 1151 de la rue Amherst.

Deux vols avec effraction ont été commis hier matin et la police croit se trouver en face des mêmes voleurs dans les deux cas.

Le premier vol a été commis à la "Stephenson Osher Company Ltd.", sise au troisième étage de l'édifice Gatehouse, 630 ouest, rue Northchester, où 25 bagues évaluées à \$200 et un diamant brut de \$10 ont été volés.

Le second vol a été perpétré à l'Économic Electric Co. Register, chambre 934, de l'édifice Victoria, 922 Carré Victoria. Là, trois radios, deux cadrans électriques et \$10.00 en argent ont été dérobés.

Vol avec effraction
M. Willie Boivin, 41 ans, 912 rue Sanguinet, git dans un état très critique à l'hôpital Saint-Luc, où il a été transporté vers minuit, hier soir, après avoir été blessé par une avalanche de glace et de neige tombée du toit d'un 3e étage, près du no 978 de la rue Ste-Elisabeth.

Accident mortel
Theford les Mines, 7 (C.P.) — Un employé à la mine Beaver, propriété de l'Asbestos Corporation, a été victime d'un accident mortel hier. La victime, M. Léopold Moreau, travaillait avec une perforatrice mécanique actionnée à l'air, dans le côté du puits, à environ 100 pieds de la surface, lorsqu'il a été frappé par des pierres qui se sont détachées au-dessus de lui et l'ont projeté au fond du puits, à environ 200 pieds plus bas.

Sanatorium à Gaspé
Gaspé, 7 (C.P.) — On a entrepris à Gaspé les travaux pour la construction d'un sanatorium qui coûtera près de \$1,000,000 et qui sera prêt pour occupation dans deux ans. Ce sanatorium, qui sera mis au service des personnes de Gaspé et de Bonaventure souffrant de tuberculose, sera sous la direction d'une communauté religieuse.

Concordia et ses employés
Une erreur de mise en page, mardi, donnait comme titre "Concordia et ses employés", à une nouvelle des tribunaux criminels. Il ne s'agissait pas évidemment de nos excellents employés municipaux.

Les anciennes méthodes curatives et la science
Une tranche de pain moisi contenait déjà la pénicilline, dit M. Hervé Nadeau, devant les membres du Kiwanis-Saint-Laurent

Le président des Laboratoires Nadeau, M. Hervé Nadeau, a donné au dernier déjeuner régulier du Club Saint-Laurent-Kiwanis, une intéressante conférence sur la médecine actuelle comparée à celle des anciens. M. Bernard Couvrette présidait.

Médicins empiriques
"La médecine de nos jours, dit-il, se sert encore de remèdes qui étaient couramment employés par l'Égypte des Pharaons, la Chine antique et nombre de civilisations anciennes qui ne nous ont laissé que quelques vestiges de leurs connaissances scientifiques.

Nouvelles acquisitions de la science : Vieux remèdes
Comparant certaines récentes découvertes de la science médicale aux méthodes curatives employées avec succès par les civilisations anciennes, M. Nadeau parle ensuite de la pénicilline, puis mentionne la possibilité que Tobie, guérissant sa cécité par des ablutions de fiel de poisson, ait utilisé ainsi la vitamine A, aujourd'hui recommandée dans la xérophtalmie.

Importance de la chimie
M. Nadeau souligne le mérite et le rôle important du chimiste obscur qui travaille pour la préservation de la vie humaine, et qui n'obtient pas, cela va de soi, toute la publicité et toute la gloire qui semblent comblés les découvreurs ou inventeurs de la bombe atomique. Il souhaite que nos universités ca-

M. Hervé Prevost

décédé à 54 ans

Il était directeur général du Sun Trust du Canada

M. Hervé Prevost, directeur général du Sun Trust, est décédé subitement hier, à Montréal, à l'âge de 54 ans. Né en 1892, à St-Sauveur des Monts, et entré au service de la Banque Canadienne Nationale, dès 1911, M. Prevost devenait, à peine deux ans plus tard, directeur de la succursale de Mont-Laurier. Il avait alors 21 ans et il occupa ce poste jusqu'en 1919.

Par la suite, son ascension fut rapide. De 1919 à 1925, il fut successivement gérant des succursales de la Banque Canadienne Nationale à Sturgeon Falls et à Sudbury, Ont., puis à Rimouski et à St-Roch de Québec.

Aux dernières nouvelles, il n'y avait aucun danger d'inondation car les gros mouvements des glaces ne s'est pas encore fait sentir aux alentours du pont Victoria. A St-Lambert, à Longueuil et à Boucherville, où l'on surveille activement le fleuve, rien d'anormal n'avait été remarqué, hier soir.

La neige dans les égouts
Les citoyens de Montréal ne verront tout probablement plus l'an prochain dans nos parcs publics et les terrains vacants les amoncellements de la neige enlevés des rues. C'est ce qu'a laissé entendre hier soir le lieutenant-colonel J. Brossard, surintendant du service de la voirie.

Aux cours des derniers hivers, le service de la voirie ne pouvait cependant faire autrement que décharger les camions dans les parcs et les terrains vagues. Les égouts ne pouvaient suffire aux exigences du temps. Si l'on avait jeté une plus forte masse de neige dans les canaux, il y aurait eu le danger de bloquer ces conduites, et il en serait résulté de graves inconvénients pour les propriétaires des rues avoisinantes des égouts. Voilà pourquoi l'on recourait au système de l'entassement.

Depuis l'été dernier cependant, la ville s'affaire à agrandir ses usines de filtration de façon à porter la capacité du filtrage à 200,000,000 de gallons par jour. Dès l'été prochain, les nouveaux filtres seront en opération, prévoit-on, et à l'hiver de 1946-47, on disposera d'un surplus de 50,000,000 de gallons par jour, ce qui serait suffisant pour "emporter" toute la neige que l'on jettera dans les égouts.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil.

La session Provinciale

Provinciale

(suite de la dernière page)

sans crainte de se voir opposer le texte officiel précédent. Les journaux sont forcés de résumer les débats. Il en résulte une injustice envers les orateurs qui se donnent la peine de travailler longuement leurs discours. En fin de compte, note M. Chaloult, la députation, par-dessus la Chambre, désire atteindre surtout la tribune des journalistes et, pour son compte, le député du comté de Québec n'a aucune hésitation à dire qu'il s'adresse principalement aux messieurs de la presse, à la Chambre. Nous ne siégeons pas d'ailleurs pour la Chambre seule, mais pour toute la province.

M. Chaloult sait combien la tâche du courriste parlementaire à Québec est ardue et ingrate et comment elle est plus facile à Ottawa, grâce aux rapports sténographiques fournis par le service du Hansard. Même si le coût d'un journal des débats pourrait paraître assez considérable, il n'est pas encore très lourd; une soixantaine de mille dollars et la province se trouverait à économiser par ailleurs, grâce au fait que le système aurait pour conséquence de rendre les débats plus courts et plus soignés.

Quant à l'irradiation des délibérations parlementaires, M. Chaloult cite l'exemple de la Saskatchewan qui a pris cette initiative il y a quelques semaines. On s'est déclaré enchanté des résultats. Une installation semblable existe d'ailleurs en Nouvelle-Zélande et probablement en Australie. On placerait un microphone sur la table du greffier ou sur le pupitre des députés. On conviendrait d'irradier les principaux débats seulement.

M. Chaloult ne demande pas qu'on mette immédiatement sur pied un Hansard provincial, non plus qu'un système de radio à la Chambre. Il prie tout le moment le gouvernement d'étudier la question et sollicite à ce propos l'opinion du premier ministre.

M. Duplessis note tout de suite qu'il y a du pour et du contre dans la suggestion Chaloult. Même le Hansard d'Ottawa est corrigé par les députés; il peut ne pas traduire exactement les paroles prononcées. Par surcroît, ceux qui parlent avec une grande volubilité courent le risque de voir quelques-unes de leurs paroles escamotées par les sténographes.

De plus, il y a l'aspect du coût, dit M. Duplessis. La publicité intergouvernementale accordée aux débats parlementaires nécessite une équipe d'experts. Les meilleurs sténographes eux-mêmes sont souvent embarrassés pour recueillir le texte des discours.

M. Duplessis assure M. Chaloult que le gouvernement étudiera avec soin les propositions du député. Il croit que la publicité la plus complète donnée aux débats est essentielle. Le gouvernement promet de faire tout son possible pour rendre justice aux députés, au public et à la Chambre sur ce point.

Le Devoir offre ses sympathies à la famille en deuil.

Bloc-notes

(suite de la première page)

le une allocation décroissante et non pas croissante selon le nombre des enfants. Espérons que M. Blais trouvera au moins les appuis nécessaires pour faire prévaloir au service des allocations familiales un régime de bilinguisme véritable. On sait que c'est au ministère de la santé, lors de la première distribution des chèques d'allocations familiales, que l'on a inauguré cette politique inacceptable d'émettre des documents bilingues pour le bénéfice de la province de Québec et des documents purement anglais pour le reste du pays.

L'Ungava et le Labrador
L'Assemblée législative de Québec est actuellement le théâtre d'un grand débat sur les richesses minières de l'Ungava en marge des concessions accordées par le gouvernement à la Hollinger North Shore Exploration Company. L'importance des concessions justifie pleinement l'ampleur du débat puisqu'il s'agit de peser et de comparer les avantages de confier à une puissante corporation l'exploration et la mise en valeur de régions jusqu'ici inaccessibles et les inconvénients de lui reconnaître un monopole et une maîtrise absolue sur les vastes territoires qui pourront s'ouvrir à la civilisation au cours des années à venir.

Quelle opinion que l'on ait sur le mérite de la question, il semble bien difficile de discuter de l'Ungava sans songer au Labrador. Le second territoire n'est qu'une enclave pratiquée dans le premier par un jugement du Conseil privé. En vertu de l'entente actuellement soumise à la ratification de la Législature, la Hollinger North Shore Corporation obtient des concessions de terres dans la région où l'on a découvert de riches gisements de minerai de fer et des droits d'exploration et d'exploitation dans toute l'immensité de l'Ungava et du Nouveau-Québec. Ces concessions de terre dans la région immédiate des gisements de fer seraient trois ou quatre fois plus considérables si le Québec n'avait pas été dépeuplé du Labrador car ces gisements se trouvent à cheval sur la frontière. Ces droits d'exploration s'étendraient à un territoire beaucoup plus vaste si le Québec n'avait pas été dépeuplé du Labrador. Ce devrait être suffisant pour illustrer toute l'importance du territoire que notre province a perdu et qu'elle devrait recouvrer.

Pierre VIGÉANT

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

LES MEDECINS RE-COMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES

Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde. Portes la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en caoutchouc ou en fanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et expertises à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.

HA.7251

Bureau de censure du cinéma

Nouvelles heures d'affaires

A compter du lundi 11 mars, — tous les jours, sauf le samedi — les heures d'affaires du Bureau de censure du cinéma de la province de Québec seront de 9 h. du matin à 4 h. du soir, au lieu de 9 h. du matin à 1 h. de l'après-midi, comme dans le passé.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL: A 8 h. 30 au Salon Rose de l'hôtel Windsor. Assemblée générale trimestrielle. Réception au Corps consulaire. Vin d'honneur.

UNIVERSITE DE MONTREAL: Salle H4 à 8 h. 30 du soir. Conférence de M. André Fréchet sur "M. de Buffon et son temps". Sous les auspices de la Faculté des Lettres.

THE ENGINEERING INSTITUTE OF CANADA: A 8 h. 05, à 2050 rue Mansfield. Conférence: le comte Jean-P. Carrière.

ASSOCIATION DES ACCIDENTES DU TRAVAIL: Ouverture du quatrième congrès de sécurité industrielle à St-Jérôme. A 8 h. 30 première réunion étudiant, professeurs et contremaîtres de la région à l'hôtel Lapolite.

UNIVERSITE DE MONTREAL: Cours du professeur O. Hébert sur "l'histoire des relations polono-russes". A 7 h. 30. Première d'une série de quatre conférences. La deuxième aura lieu samedi à 8 h. Public invité.

MONUMENT NATIONAL: A 8 h. 45, salle 11, cours sur la comptabilité coopérative, de M. Roger Charbonneau. Sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste.

ASSOCIATION DU QUEBEC POUR LA PREVENTION DES ACCIDENTES DU TRAVAIL: Quatrième congrès de sécurité industrielle à St-Jérôme. A 8 h. p.m., grand rassemblement oratoire en la salle des pompiers de St-Jérôme.

LOGE EDITH GRAVEL: Les membres de la loge sont cordialement invités à se rendre à l'Assemblée qui aura lieu, vendredi le 8 mars 1946, à 8 h. 15, à l'hôtel Windsor, chambre 129.

LES MEDECINS RE-COMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL... HA.7251

Bureau de censure du cinéma... Nouvelles heures d'affaires... A compter du lundi 11 mars, — tous les jours, sauf le samedi — les heures d'affaires du Bureau de censure du cinéma de la province de Québec seront de 9 h. du matin à 4 h. du soir, au lieu de 9 h. du matin à 1 h. de l'après-midi, comme dans le passé.

BERNARD VINET... Administrateur d'immeubles... Administration générale de propriétés... Gestion de portefeuilles... 1353 Parc LaFontaine... AM. 1420 Montréal

Nouvelles de travail... Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

UN MESSAGE AUX MAITRESSES DE MAISON... POUR CELLES QUI NE PEUVENT PAS OBTENIR L'AIDE NECESSAIRE CHEZ ELLES... NOTRE SERVICE DES AIDES FAMILIALES EST LA SOLUTION PARFAITE A VOTRE PROBLEME

LE BUT DES AIDES FAMILIALES A TEMPS PARTIEL EST D'AIDER LA MAITRESSE DE LA MAISON DANS LE TRAVAIL ORDINAIRE DE LA MAISON, TEL QUE : LA CUISINE — OU LE SERVICE DE TABLE — OU L'ENTRETIEN DE LA MAISON — OU LA SURVEILLANCE DES ENFANTS. POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS APPELEZ... Mme YVONNE HEBERT... LANCaster 5 2 3 1... Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada. Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT... Ministère fédéral du Travail... Humphrey Mitchell... A. MacNamara... Sous-ministre

Imprimés de deuil... MEMENTOS — REMERCIEMENTS... Prix et spécimens sur demande... L'imprimerie Populaire, Limitée... 430 Notre-Dame est. Montréal... Tél. 814-3381

CALENDRIER... le mois MARS 31 jours... Demain: VENDREDI 8 MARS 1946... S. JEAN DE DIEU, confesseur... Lever à 6 h. 50, coucher à 7 h. 56... Lever de la lune, 9 h. 20... Coucher de la lune, matin.

MARS 1946... Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam. 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. à Montréal, par l'imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant. Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression, de toutes les dépêches envoyées à la Canadian Press, et l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulièrement du "Devoir" sont expressément réservés. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Missions des Postes, Ottawa.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de "A.B.C." et de la "C.D.N.A."

8 SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

La grève du téléphone a été évitée

On en est venu à un accord, 30 minutes à peine, avant l'heure fixée — Des augmentations de \$5 et \$8 par semaine — La grève de la General Electric a été réglée — Les cheminots cesseront leur travail lundi, à 6 heures — Le Canada sera affecté par cette dernière grève

Washington, 7 (A. P.) — Le comité exécutif de la National Federation of Telephone Workers a aujourd'hui ordonné l'annulation de la grève projetée de ses 250,000 membres.

Un télégramme de M. Joseph A. Beirne, président de l'union, aux unions membres de la N.F.T.W., dit qu'un accord a été atteint en ce qui concerne les salaires pour les unions affiliées.

Le télégramme de M. Beirne était basé sur l'échelle des salaires établie lors d'un accord avec l'A.T. & T. et la Federation of Long Lines Telephone Workers. D'après le nouveau contrat il en coûtera \$6, 800,000 d'augmentations par année pour plus de 19,000 unionistes.

Des augmentations allant de \$5 à \$8 par semaine ont été accordées. Elles deviendront en vigueur rétroactivement au 1er février 1946.

Ces nouveaux salaires seront payés jusqu'au 6 mars 1947 alors qu'un nouveau contrat devra être signé.

Le rappel de la grève a été annoncé moins de 30 minutes avant 6 heures ce matin, heure à laquelle les ouvriers devaient quitter leur travail.

D'après l'accord, a dit M. Warren, le conciliateur fédéral, la moyenne des augmentations est de 176 l'heure. La même augmentation s'applique aux employés de Western Electric qui sont actuellement en grève à Kennerly, N.-J.

Quoique la nouvelle de l'accord ait été annoncée 30 minutes avant la déclaration de la grève, on avait cessé le travail en certains endroits dont à Washington.

Cet accord est conclu après deux jours et deux nuits de négociations presque ininterrompues.

New-York, 7 (A. P.) — Alors que la grève du téléphone a été réglée avant d'être déclarée, les employés des chemins de fer, membres de deux fraternités de cheminots, menacent de quitter leur travail. Cette grève doit débuter lundi matin, à 6 heures. Le système de transport

Réponse énergique de l'Espagne

Tous les Français sont bannis du territoire espagnol

Madrid, 7 (A.P.) — Le gouvernement espagnol a banni tous les Français de son territoire et de ses possessions hier soir.

Ces nouvelles restrictions sont contenues dans des règlements draconiens, annoncés par le ministère des Affaires étrangères, afin de répondre à la décision française de fermer la frontière franco-espagnole samedi dernier.

Le gouvernement a aussi suspendu toutes les communications télégraphiques, téléphoniques et toute correspondance entre les deux pays. Il a aussi défendu tout échange de marchandises et a interdit à tout national espagnol d'entrer en territoire français.

Même les étrangers, voyageant par navire de la France ou par le territoire français, n'ont pas le droit de débarquer dans un port espagnol, d'après les nouveaux règlements.

Le seul échange permis est celui des marchandises étrangères destinées à un troisième pays et devant passer par la France. Les non-Français en voyage de France en Espagne ou d'Espagne en France, les diplomates et les représentants de la Croix-Rouge ou de l'U.N.R.R.A. ont aussi droit de passage.

La presse espagnole a publié un résumé de la déclaration anglo-franco-américaine dénonçant le régime Franco et demandant au peuple espagnol de renverser lui-même son gouvernement.

(Dernière heure)

Madrid, 7 (Reuter) — Le ministre espagnol des affaires étrangères a nié les rapports voulant que le gouvernement du généralissimo Francisco Franco ait ordonné l'expulsion de tous les sujets français de l'Espagne.

Les autorités policières et l'ambassade française ont aussi déclaré qu'elles n'avaient pas eu connaissance d'un tel ordre.

Bourses d'études du Pacifique Canadien

Comme par les années passées, ainsi que vient de l'annoncer le vice-président du Pacifique Canadien, M. W. M. Neal, deux bourses d'études comprenant chacune cinq années de cours à l'École polytechnique ou à l'École des hautes études commerciales, toutes deux affiliées à l'Université de Montréal, seront allouées, par voie de concours, aux apprentis et aux employés inscrits sur la liste des employés permanents de la compagnie ayant au moins 21 ans, et aux fils mineurs des employés.

Les examens commenceront le 23 septembre et les bourses seront attribuées aux candidats qui, étant munis d'un certificat de la compagnie, obtiendront la plus haute moyenne.

Ces bourses seront de plus renouvelées d'année en année.

Les demandes de certificats permettant aux apprentis de prendre part aux examens de concours devront être faites à M. F. J. Curtis, Superintendent of Pensions and Staff Registrar, Gare Windsor, Montréal.

Surplus financier aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 7 (D.N.C.) — La cité des Trois-Rivières a terminé son année financière 1945 avec un surplus d'un peu plus de cent mille dollars. Cela ressort d'un rapport préliminaire de la trésorerie municipale au général J.-H. Valiquette, etc.

Ce surplus de \$101,690.36 est employé à diminuer les déficits fiscaux au cours des années 1939 et 1941.

Les revenus de l'année se sont élevés à \$2,527,889.70 et les dépenses à \$2,011,209.34. On a porté \$40,000 à la réserve ordinaire et \$375,000 à une réserve spéciale pour combler la différence entre le montant porté au rôle de perception pour les compagnies Canadian International Paper et St-Lawrence Paper Mills et celui que déterminera le tribunal dans les causes actuellement pendantes.

Vol de \$5,000 dans une banque

Un audacieux vol à main armée a été commis ce matin par un bandit solitaire à la succursale de la Banque Royale du Canada à la Pointe-aux-Trembles, 9711 est, rue Notre-Dame.

Quelques instants après l'ouverture de la banque, c'est-à-dire à 10 h. 10, un homme mesurant environ 5 pieds, 6 pouces, et pesant environ 135 livres s'est approché du guichet de la caissière et sortant un revolver de calibre 38, il a ordonné: "Donnez-moi de l'argent et donnez-m'en vite". Sous menace, la caissière lui a remis la somme de \$5,800. Il y avait quatre employés dans la succursale à ce moment-là, trois femmes et un homme. Personne n'a pu intervenir car le bandit pouvait tous les couvrir de son arme.

Le bandit a pris la fuite avec ses recettes et immédiatement la police provinciale a été alertée. Le capitaine Quenneville a dépêché sur les lieux les agents Ogier, Boucher, Leroux, Bessette, Labelle, Gilbert et Toulougan. On possède une bonne description du voleur.

Nomination du capitaine Senez

Québec, 7 (D.N.C.) — Le capitaine L.-Hector Senez, directeur du service social de l'armée canadienne pour le district militaire no 5, a été nommé directeur du service de bien-être au bureau des allocations familiales de la province de Québec.

Mémoire de la L. O. C. à M. Duplessis

Pour un crédit ouvrier

La Ligue Ouvrière catholique nous fait tenir le mémoire suivant qui a été adressé au premier ministre de la province, M. Duplessis:

A l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec,

Aux honorables ministres du gouvernement, à tous les honorables députés de l'Assemblée législative.

Attendu que le problème le plus grave de l'heure est manifestement celui du logement et de l'habitation ouvrière;

Attendu que la L.O.C. appuie l'affirmation précédente sur de nombreuses enquêtes faites ces dernières années en milieu ouvrier. Et ces jours derniers M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, a pu déclarer qu'il faudrait immédiatement à Montréal 63,000 logements nouveaux;

Attendu que plusieurs tentatives furent faites pour remédier à la situation par des coopératives de construction ou d'habitation, ce qui semble le meilleur moyen de multiplier la propriété privée ouvrière et de loger convenablement les familles nombreuses;

Attendu que l'un des obstacles au large développement de ces coopératives c'est le taux d'intérêt trop élevé sur les prêts consentis aux nouveaux propriétaires;

Attendu que le Conseil supérieur de la Coopération a présenté il y a deux ans au gouvernement de la province un mémoire préconisant l'instauration d'un crédit urbain pour la petite propriété;

Attendu que le gouvernement d'alors, par le bill Drouin, n'a pas donné suite, là-dessus, au mémoire et aux réclamations des ouvriers;

Attendu que toutes les unions et syndicats ouvriers réclament un crédit ouvrier accessible à tous les ouvriers;

Attendu que dans tous les coins de la province de très nombreux forums et assemblées populaires ont été tenus pour demander le même crédit ouvrier, que des motions et des pétitions dans le même sens furent adressées au gouvernement venant de plusieurs sections et fédérations locales;

NOUS, soussignés, les Comités généraux de la L.O.C. canadienne, respectueusement et instamment, prions le gouvernement, les députés assemblés en vue de légiférer pour le bien du peuple et des ouvriers en particulier de vouloir bien, dès la présente session, incorporer à notre législation provinciale le plan de Crédit ouvrier correspondant au mémoire du Conseil supérieur de la Coopération tel que publié dans la revue Ensemble de juillet 1944.

Nous prions également le gouvernement d'accorder des facilités de toutes sortes pour multiplier la petite propriété ouvrière et faire cesser le scandale d'une province catholique avec des taux très inférieurs de propriétaires quand la doctrine sociale chrétienne prône l'accession à la propriété privée comme le premier moyen de relever le prolétariat.

Claire AUBIN,
Aimé CARBONNEAU,
présidents.

Un hôpital pour l'est de la ville

Le Dr Albiny Paquette déclare que le gouvernement provincial commencera la construction au coût de \$3,000,000

Québec, 7 (D.N.C.) — Le Dr Albiny Paquette, ministre de la santé et du bien-être social, a déclaré jeudi à une délégation de Maisonneuve, dirigée par le Dr J. F. A. Gatin, député du comté, que le gouvernement provincial dotera l'est de la ville de Montréal, d'un hôpital de 600 lits, au coût d'environ \$3,000,000.

La délégation, en plus du Dr Gatin, comprenait M. L.-O. Jalbert, président de l'Union nationale de Maisonneuve, M. J. B. Pelletier et M. Victor E. Paré. On présente au ministre une requête comprenant plus de 30,000 noms, demandant la construction d'un hôpital dans l'est de Montréal.

M. Paquette se déclara favorable au projet. Il a dit que le besoin d'un tel hôpital s'impose depuis longtemps dans cette partie de la métropole. Il est méritoire d'opinion qu'il s'agit d'un besoin urgent, étant donné que dans cette région il y a une population de plus de 200,000 personnes. Le ministre donna à entendre que les travaux commenceront incessamment.

Ordinations à la Basilique

Il y aura des ordinations générales à la basilique-cathédrale le samedi des Quatre-Temps, 16 mars, à 7 h. 30. Les communants qui désirent y assister et présenter des ordinations voudront bien communiquer avec la Chancellerie avant le 13 mars.

Un prêt pour les pêcheurs

Québec, 7 (D.N.C.) — Le Dr Camille Pouliot, ministre de la Chasse et de la Pêche et député de Gaspé-Sud, présente un projet de loi concernant les prêts aux pêcheurs par l'entremise des Caisses populaires.

Consul général de Belgique à Montréal

On apprend l'arrivée à Montréal du nouveau consul général de Belgique, M. Jean Querton.

Les Législatures provinciales

La Saskatchewan adopte la loi d'assurance contre les accidents d'automobiles — Débat animé en Ontario — Dans les autres provinces

La Législature de la Saskatchewan a adopté le projet de loi du gouvernement sur l'assurance contre les accidents d'automobile, couvrant tous les automobilistes et les piétons de la province jusqu'à concurrence de \$5,000 pour blessures personnelles.

Ce projet de loi du gouvernement de la Saskatchewan, d'abord qualifié par l'opposition libérale comme "la plus grande mystification jamais perpétrée sur le peuple en guise d'assurance", établit un fonds d'assurance qui sera administré par le gouvernement.

Au Manitoba

A la Chambre du Manitoba, M. John McDowell, conservateur indépendant, a critiqué les opérations du Bureau du blé canadien, qui a-t-il dit, coûtent des sommes énormes aux agriculteurs du Manitoba à la récolte de chaque année.

Le Parlement fédéral détient pour plusieurs années la juridiction sur les provinces pour la vente et l'entreposage du blé, a-t-il dit, et, à son avis, cette juridiction n'est pas constitutionnelle.

En Colombie canadienne

A la Législature de la Colombie canadienne, M. D.-C. MacDonald, membre de la coalition, a suggéré que la Commission des utilités publique et la Commission de pouvoir de la Colombie canadienne soient fondées ensemble. Parlant dans le débat sur le discours du trône, il a dit: "Il y a ici une dualité de fonction qui doit disparaître pour raisons d'économie."

En Ontario

La première ombre de tempête est apparue à la Chambre d'Ontario hier lorsque l'orateur, M. W.-J. Stewart, a déclaré hors d'ordre une intervention de M. J.-B. Salsberg (ouvrier progressiste) après un débat animé entre M. Salsberg et trois membres du gouvernement au sujet de la réforme pénale.

Le procureur général, M. Leslie Blackwell, a dit que la question pénale ne relevait pas de la juridiction de la province. L'on a entendu en seconde lecture plusieurs projets de loi du gouvernement, y compris ceux demandant de continuer la donation de subsides sur le fromage, sur la betterave à sucre et sur l'élevage porcin.

Au Nouveau-Brunswick

Le chef de l'opposition du Nouveau-Brunswick, M. Hugh Mackay, qui a parlé à l'ouverture du débat sur le discours du trône, a souligné la nécessité de prendre des décisions vitales — une nécessité, a-t-il dit, que doivent envisager tous les gouvernements à travers le monde.

Pour ce court laps de temps, a-t-il dit, ceux qui n'ont aucune responsabilité politique ont une occasion unique d'établir un exemple pour les générations à venir.

Un marché central à Montréal

Rapport du comité spécial, présenté au comité exécutif

Le comité exécutif de Montréal a pris connaissance ce matin, du rapport préparé par le comité spécial chargé d'étudier le projet d'aménagement d'un marché alimentaire dans le nord de Montréal.

Le rapport dit, en résumé, que les membres du comité admettent l'unanimité que la construction d'un tel marché est un besoin impérieux et qu'on devrait le construire sur le boulevard Crémazie, à proximité de la rue St-Laurent, là où se rencontrent les voies du C.N.R. et du C.P.R.

Le rapport du comité est divisé en 5 chapitres, intitulés: 1. Doit-on établir un marché central d'approvisionnement? 2. Quel doit être l'emplacement? 3. Quel doit être le mode d'établissement et de construction? 4. Comment doit-on assurer le financement? 5. Comment doit-on assurer l'administration?

A la première question, les membres du comité répondent que l'on doit construire un marché central de gros, pour les raisons principales suivantes:

a) le marché de Montréal représente un volume de vente de fruits et légumes estimé à \$20,000,000. Ce chiffre s'accroît d'année en année, dans l'avenir;

b) Une proportion importante de ce commerce est destinée au marché régional de la province et comprend des réexpéditions dans les autres provinces du pays ainsi qu'à l'étranger;

c) Les marchés déjà établis à Montréal ne satisfont pas au commerce de gros non plus qu'aux besoins de l'avenir à cause de leur exigüité et de leur situation géographique, au centre de régions de circulation intense;

d) Le marché à fruits, isolé des halles de distribution des légumes occasionne des pertes de temps, sans compter que le centre actuel est insuffisant.

Le comité ajoute toutefois que le nouveau marché central n'a pas pour but de remplacer les marchés actuels.

Quant à la deuxième question, celle de l'emplacement, le comité dit que le marché devra être construit: 1. par les parcours des deux chemins de fer; le plus près possible du centre géographique de la région métropolitaine.

L'affaire d'espionnage

Les accusés auraient agi par sympathie pour la Russie

Une femme proteste contre "les traitements" infligés à son mari — Le deuxième rapport intérimaire attendu

Ottawa, 7 (C.P.) — La majorité de ceux qui ont dévoilé des renseignements secrets aux agents soviétiques au Canada l'ont fait plus par sympathie pour l'Union soviétique que pour les gains financiers, rapportent aujourd'hui certains cercles officiels, bien au courant des activités de la commission d'enquête.

Ces informateurs admettent que des sommes d'argent ont été payées à des agents canadiens, ont dit que les montants étaient petits et que la plupart des agents ont agi de la sorte dans le but d'aider la Russie.

On apprend également que quelques-uns des neuf hommes encore détenus pour l'enquête seront définitivement accusés selon la loi des secrets officiels. Ils comparaitront à la suite de l'émission du deuxième rapport intérimaire de la commission comme les quatre autres personnes qui ont comparu à la suite de la publication du premier rapport.

Durant ce temps, on apprend que les femmes de ces neuf hommes, quoiqu'elles aient pu visiter leur mari lundi, n'ont pas obtenu la permission d'y retourner encore.

Ainsi, une femme, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a protesté hier soir, contre la façon dont elle a dit avoir été vexée de voir son mari, lundi, ayant perdu du poids et tremblant, avec une figure pâle et hagarde, après 18 jours de détention.

On n'indique pas le nombre de personnes qui seront accusées à la suite du 2ème rapport intérimaire. On croit que ce rapport serait publié lundi ou mardi. On n'a pas encore demandé de mandat de détention pour d'autres personnes. La police dit attendre des ordres de la commission pour appréhender d'autres suspects.

La Fédération

L'objectif de \$850,000 serait atteint ce soir

Note d'espoir et de confiance — Il manque encore \$140,613 — Grand ralliement ce soir au Windsor — Principales souscriptions reçues

A midi, avec des rentrées totales de \$708,387, soit 83.3% de l'objectif de \$850,000, il restait encore \$140,613 dollars à percevoir avant la fermeture de la quatorzième campagne annuelle de la Fédération des Œuvres de Charité Canadiennes-françaises. Mais le président général, M. Eugène Thérien, a fait entendre une note de confiance et d'espoir que l'objectif pourrait être atteint. "Il s'est fait, a-t-il dit, un travail surhumain dans toutes les sections depuis vingt-quatre heures. A la section des noms réservés, on semblerait rattraper le temps perdu. A la section des employés, on nous prévient un déficit de vingt mille dollars, la situation s'améliore sensiblement. Encore une fois, c'est un travail surhumain qui s'est fait et je suis fier de témoigner publiquement mon admiration à tous ceux qui de près ou de loin en sont responsables."

L'arrondissement des Laurentides

Dans treize centres différents des Laurentides, un montant de \$1,428.32 a été recueilli cette année, dont le tiers environ a été souscrit à Sainte-Adèle. Une équipe spéciale, dirigée par Madame F.-Eugène Thérien, présidente des arrondissements paroissiaux, et trois de ses vice-présidentes, Mmes Fernand Chausse, Raymond Eudes et Lorenza Favreau, ont sollicité les sportifs qui fréquentent ces endroits ainsi que plusieurs résidents, à la porte des églises et dans les hôtels. Le succès a dépassé toutes les espérances.

Les endroits visités sont les suivants: Mont-Tremblant, Sainte-Agathe, Sainte-Marguerite, Val-Morin, Val-David, Lac Marois, Sainte-Adèle, Mont-Rolland, Shawbrigh, Lesperance, Saint-Sauveur, Saint-Jérôme et Saint-Elzear.

Au Windsor ce soir

Un grand ralliement auquel prendront part les dirigeants de la campagne et les auxiliaires aura lieu à 8 h. 20, ce soir, à l'hôtel Windsor, alors que les derniers résultats de la campagne seront divulgués.

Principales souscriptions

La Cie de Publication la Presse Ltee, \$6,000; Tétrault Shoe Ltd, \$3,000; Corbel Ltee, \$1,500; Emile Corbel, \$1,500; Arrow Shoes Ltd, \$200; Montreal Travavars Company (les employés), \$2,588; Ministère de la Défense nationale, District militaire no 4 (les employés), 2,315; Dupuis Frères, Ltee, \$2,200; Canadair Ltd (les employés), \$2,000; Corporation Archépiscopale Catholique Romaine de Montréal, \$2,000; Mme Marcellin Wilson, \$2,000; Bureau de Poste (les employés), \$1,700; N.-G. Valiquette, Ltee, \$1,000; Colonie Syrienne Orthodoxe, \$1,100; J.-J. Joubert, Ltee (les employés), \$872.25; Ministère du Revenu national, Impôt sur le revenu (les employés), \$625; Quebec North Shore Paper Co., \$625; Canada Packers Ltd (les employés), \$570; Dawes Black Horse Brewery (les employés), \$550; St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd., \$550; Canadian Celanese, Ltd., \$500; Dominion Rubber Co., \$500; Montreal Suspensives and Umbrellas Ltd, \$500; S. S. Kresge Co., Ltd., \$500; Caisse Nationale d'Economie et Société Nationale de Fiducie (les employés), \$495.50; Conseil des Ports nationaux (les employés), \$440; Ecole Supérieure Richard, \$400; Corbel Ltee (les employés), \$377.20; Genin, Trudeau et Cie Ltee (les employés), \$360; Daoust-Lalonde et Cie Ltee, \$350; J.-B. Lefebvre Ltee, \$350; Succession hon. Louis Beaudet, \$300; Omer DesRues Ltee (les employés), \$300; Rouger Frères (les employés), \$300; Papier Box Ltd et Dominion Containers Ltd (les employés), \$300; La Patrie (les employés), \$281.50; Greenshields, Hodson-Racine Ltd (les employés), \$269.10; Ecole des Hautes Etudes Commerciales (professeurs

Démision du conseil municipal de St-Sauveur

St-Jérôme, Qué., 7 (C.P.) — Le conseil municipal de St-Sauveur des Monts, petit village des Laurentides, situé à quelques milles d'ici, a démissionné en bloc lundi soir, a-t-on appris ici aujourd'hui.

Le conseil se composait de MM. Y. E. Bernard, maire, et Ernest Bastien, Henri Roméo Lefleur, Lucien Desjardins, Charles Cyr, Léopold Cyr et Hervé Brisson, comme conseillers.

Lundi après-midi, M. Herman Barrette, avocat de St-Jérôme, a demandé, au nom de certains citoyens de St-Sauveur, à voir les livres de la municipalité, afin d'en faire l'étude. La démission du conseil a eu lieu le même soir.

Consul du Chili au Canada

Santiago, Chili, 7 (C.P.-cable) — La chancellerie du Chili a annoncé aujourd'hui, que M. Mariano Bustos, ancien ministre du travail, et actuellement directeur général du travail, a été nommé consul général du Chili au Canada, et représentant du Chili au bureau international du travail, à Montréal.

Ottawa consent un prêt de \$1,250,000,000 à Londres

Nombreuses annulations de dettes de part et d'autre — Les \$700,000,000 prêtés sans intérêts en 1942 constituent un accord absolument indépendant qui subsiste sans modifications

Ottawa, 7 (C.P.) — Le Canada a consenti à la Grande-Bretagne un prêt de \$1,250,000,000, a annoncé aujourd'hui le premier ministre Mackenzie King en révélant certains des accords auxquels on est arrivé à l'issue de pourparlers au sujet de cet emprunt, qui se sont terminés hier.

Les conditions de l'emprunt sont identiques à celles de l'emprunt de \$4,400,000,000 de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, a dit M. King. Sa déclaration a été transmise au même temps à Londres par le premier ministre Atlee.

Ce prêt est entièrement nouveau et absolument sans rapport avec les \$700,000,000 consentis sans intérêts à la Grande-Bretagne en 1942.

Le nouvel emprunt entraînera l'obligation de payer un intérêt de 2 p.c. à partir du 1er janvier 1951, et sera remboursable en 50 ans, à partir de la fin de 1951. Comme pour l'emprunt aux Etats-Unis, un article prévoit le cas où des circonstances définies rendraient impossible le paiement immédiat des intérêts.

L'accord contient une clause d'après laquelle le Canada accepte d'annuler les \$125,000,000 que doit encore la Grande-Bretagne, comme sa contribution au coût du plan d'entraînement aérien du Commonwealth des nations britanniques.

Un accord supplémentaire a été fixé pour le règlement de toutes les réclamations qui peuvent continuer de s'élever de la part de l'un ou l'autre des deux gouvernements, à la suite de cette grève.

Aux termes de cet accord supplémentaire, le gouvernement du Royaume-Uni paiera une somme de \$150,000,000 au gouvernement canadien et renoncera à toutes ses ré-

Des élections de comtés en Angleterre

Londres, 7 (C.P.) — Le parti travailliste espère augmenter sa majorité aujourd'hui alors qu'auront lieu des élections dans le comté de London. Il espère également prendre la force dans les élections de comtés en Angleterre et dans les Galles.

Depuis les dernières élections, en 1937, le parti travailliste contrôle le L.G.C. mais il a une majorité seulement dans trois autres des 62 comtés. On avait, de plus, suspendu les élections de Durham, South et Glamorgan durant la guerre.

Les travaillistes présentent 118 candidats aux 124 sièges du conseil de comté de Londres qui comprend 117 milles carrés de la région mé-

Le juge Fontaine nommé arbitre

Le juge T.-A. Fontaine vient d'être nommé par le ministre du Travail, M. Antonio Barrette, pour juger la cause des employés de la compagnie Yamaska Garment de St-Hyacinthe. On sait que cette compagnie a récemment congédié quatre employés. Mardi prochain, une première séance aura lieu à St-Hyacinthe même.

Des élections de comtés en Angleterre

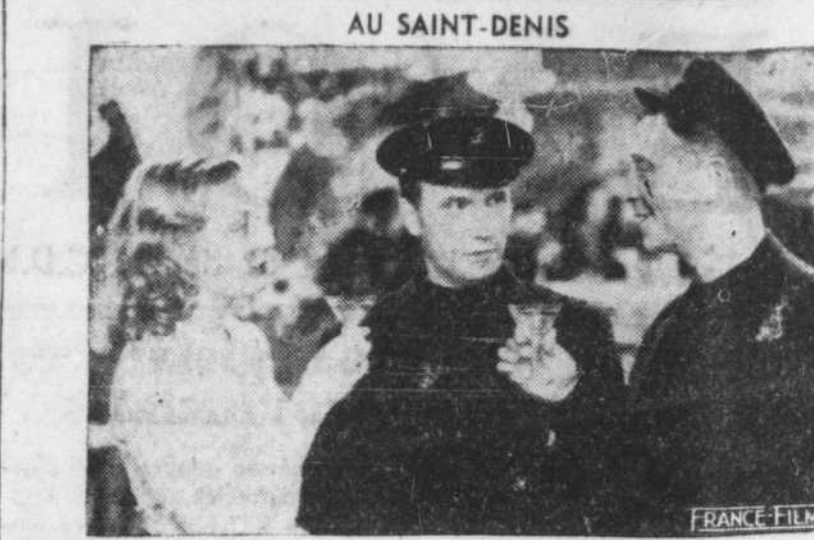
Londres, 7 (C.P.) — Le parti travailliste espère augmenter sa majorité aujourd'hui alors qu'auront lieu des élections dans le comté de London. Il espère également prendre la force dans les élections de comtés en Angleterre et dans les Galles.

Depuis les dernières élections, en 1937, le parti travailliste contrôle le L.G.C. mais il a une majorité seulement dans trois autres des 62 comtés. On avait, de plus, suspendu les élections de Durham, South et Glamorgan durant la guerre.

Les travaillistes présentent 118 candidats aux 124 sièges du conseil de comté de Londres qui comprend 117 milles carrés de la région mé-

Jeudi, 7 mars 1946

CBF, 12 h. 35 a.m. Réveil rural... CBF, 1 h. 45 p.m. Le quart d'heure des virtuoses... CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique...



Michèle Alfa, René Lefèvre et René Dary dans une scène du nouveau film français 'A la belle Frégate', qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis.

Table of local radio programs for Thursday, March 7, 1946, listing stations like CBF-880, CMB-840, and CKAC-730 with their respective program titles and times.

Vendredi, 8 mars 1946

Table of local radio programs for Friday, March 8, 1946, listing stations like CBF-880, CMB-840, and CKAC-730 with their respective program titles and times.



Six cent treize enfants, garçons et filles, ont passé l'été dernier aux camps de Santé Bruchési, près du lac L'Écluse. Ces camps ne relèvent que des enfants menacés de tuberculose...

La haute fantaisie du 'Bal des voleurs'

On retrouvera à la fois le ton de la comédie moliéresque et celui de la comédie italienne dans 'Le Bal des Voleurs' de Jean Anouilh...

Le chef de ces Scapins proteste contre cette méthode de travail individuel et de l'initiative sans disciplines...

Le chef de ces Scapins proteste contre cette méthode de travail individuel et de l'initiative sans disciplines; et il organise une opération de plus vaste envergure...

Fête en l'honneur de S. E. Mgr Mélançon

Chicoutimi, 7. (D.N.C.) — S. E. Mgr Mélançon a été l'objet d'une belle fête, lundi soir, à l'École Normale de Chicoutimi...

Advertisement for Picobac cigarettes featuring a man in a suit and the slogan 'De retour au foyer... et au Picobac!'. Includes text: 'OUI, MONSIEUR! Après cinq longues années, c'est le retour au foyer et au Picobac...'

A la scène, au concert et à l'écran

Au Saint-Denis

Le premier film d'après-guerre de Raimu était 'Le colonel Chabert', basé sur la nouvelle d'Honoré de Balzac...

Le second film à l'affiche sera 'A la belle frégate', avec Michèle Alfa et cinq 'marins'...

Bidu Sayao au His Majesty's le 28

La Société classique qui présentera sous peu Bidu Sayao, basse, ainsi que Justo Biondini, ténor...

Les grandes vedettes du Ballet Théâtre

La troupe complète du Ballet Théâtre, comportant en tout 125 artistes, nous reviendra du 18 au 24 mars...

Les Amis de l'Art

Au His Majesty's, de 1 h. à 6 h. p. m., tous les jours, et de 1 h. à 3 h. p. m., le samedi et le dimanche...

Le trophée Oscar sera accordé ce soir

Hollywood, 7. (P.A.) — Pendant que s'achèvent les préparatifs de la réunion annuelle de l'Académie des Arts et des sciences cinématographiques...

L'horaire des spectacles

Table listing showtimes for various theaters including ST-DENIS, PALACE, CAPITOL, and IMPERIAL.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: 'Frédérica', avec Charles Trenet. 'Haut-le-vent', avec Charles Vanet et Mireille Balin...

Théâtre

GESU: Les Compagnons dans Le bal des voleurs de Jean Anouilh. (Les 7-8-9-14-15-16 mars.)

Monument National CE SOIR

La comtesse MARITZA d'Emmerich Kalman

CE SOIR AU GESU

Le Bal des Voleurs de Jean Anouilh et les 8-9-10-12-14-15-16 mars

ST-DENIS A L'AFFICHE

Advertisement for Charles Trenet's 'Frédérica' and Charles Vanet's 'Haut-le-vent' at the Saint-Denis theater.

Gesù, l'Institut familial. Tel qu'annoncé déjà, le H.-O.L. Guy Laramée donnera une conférence sur: 'Le retour du militaire dans son foyer'...

Advertisement for His Majesty's theater featuring 'ST FRANCOIS D'ASSISE' and 'MERCREDI (prochain) HIS MAJESTY'S'.

ARCADIE

Advertisement for Arcadie featuring 'JOURNET GIRAUX' and 'MARIAN GAUVIN'.

2ème SEMAINE

Advertisement for 'Le Chanson du Passé' at the Orpheum theater.

CAPITOL A l'affiche

Advertisement for 'GEORGE RAFT' and 'JOHNNY ANGEL' at the Capitol theater.

PRINCESS A l'affiche

Advertisement for 'DOLL FACE' and 'Behind Green Lights' at the Princess theater.

LEWIS A l'affiche

Advertisement for 'INGRID BERGMAN' and 'SPELLBOUND' at the Lewis theater.

PALACE A l'affiche

Advertisement for 'JENNIFER JONES' and 'LOVE LETTERS' at the Palace theater.

IMPERIAL A l'affiche

Advertisement for 'HOUSE OF DRACULA' and 'The Crimson Canary' at the Imperial theater.

Il faut dépasser l'objectif !



PORTAGEONS c'est un devoir

DERNIER JOUR de la CAMPAGNE

Objectif: \$850,000

Cette page est publiée grâce au généreux concours
des commanditaires suivants :

Edgar Auger

Dessinateur de patrons et expert en fourrures — Emmagasiner 2% et 2½%
7341 rue Saint-Hubert — CR. 0939

Anastase Brault

Courtier en épicerie
1891 rue Roberval (Côte Saint-Paul) — WE. 6713

Quincaillerie Cousineau

Peinture — Papier peint — Articles de sport
6219 boulevard Monk — WE. 2623

J.-E. Gagnon

Représentant de l'Oil & Paint Company
5253 rue Saint-Urbain — DO. 7890

Imprimerie Atwater

Lucien Kaltenback, prop.
1009 ouest, rue Notre-Dame — WI. 5440

Laiterie Saint-Alexandre Limitée

René-T. Leclerc, Inc.

Bernard Lemire

Quincaillerie — Peinture — Papier peint
458 est, avenue Mont-Royal — BE. 1336

Leduc Automobiles Limitée

Dépositaires: Chevrolet-Oldsmobile
3421 avenue du Parc — BE. 2841

Alphonse Roy

Bijoutier-diamantaire
6725 rue Saint-Hubert — CA. 2622

**La Fédération ne fait
appel à votre générosité
qu'une fois par année.**

Donnez le plus possible !



FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANCAISES

La vie liturgique

Premier dimanche du Carême

Les textes de l'Introït du Graduel, du Trait, de l'Offertoire et de la Communion, c'est-à-dire tous les chants de la messe sont empruntés au psaume 90e. Ce psaume 90e chante la confiance en Dieu. Il est bien placé au début du Carême. Le Carême est un temps de pénitence, la pénitence est un temps de salut. Les Pharisiens eux-mêmes se seraient sauvés s'ils avaient fait pénitence: "Faites donc de dignes fruits de pénitence" (Mt. 3, 8) leur criait saint Jean-Baptiste. Le baptême de la pénitence prépare à celui de l'Esprit par lequel le baptisé renaît enfant de Dieu. Toute la mission de saint Jean-Baptiste fut de prêcher ce baptême: "Et il vint dans toute la contrée du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés" (Lc. 3, 3). Ninive, ville de plus de cent vingt mille habitants s'entendit dire par le prophète Jonas: "Encore quarante jours et Ninive sera détruite". Elle fit pénitence. Dieu pardonna: "Les gens de Ninive crurent Dieu; ils publièrent un jeûne et se revêtirent de sacs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. La chose étant parvenue au roi de Ninive, il se leva de son trône, ôta son manteau royal, se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre. Et il fit publier dans Ninive, par décret du roi et de ses grands: "Que ni hommes ni bêtes, boucs et brebis, ne mangent rien, ne paissent point et ne boivent point d'eau; qu'ils se couvrent de sacs, hommes et bêtes, qu'ils crient à Dieu avec force, et qu'ils se détournent de toute violence et de toute action de violence que commettent leurs mains. Qui sait si Dieu ne viendra pas à se repentir, et si l'on ne reviendra pas de son ardente colère, en sorte que nous ne périssons point?"

"Dieu vit ce qu'ils faisaient, comment ils se détournèrent de leur mauvaise voie, et il se repentit du mal qu'il avait annoncé qu'il leur ferait; et il ne le fit pas" (Jon. 3, 4-10). Les menaces de Dieu veulent être médicinales: "Car je ne prends point plaisir à la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur Jéhovah; convertissez-vous donc et vivez" (Ech. 18, 32). Dieu veut la vie, la pénitence l'assure. Le Carême, un temps de pénitence, sera donc un temps de particulière confiance. Telle est la raison pour laquelle la Liturgie nous donne à chanter en ce premier dimanche du Carême le psaume 90e presque en entier. L'homme a besoin de Dieu. La confiance lui assurera le secours divin; elle le tournera comme d'instinct vers Dieu. La confiance attire, la défiance éloigne. L'homme sera d'autant plus attiré par Dieu qu'il mettra sa confiance en lui.

Bienheureux es-tu qui habites dans le secret du Très-Haut, Et demeure à l'ombre du Tout-Puissant. Qui dis à Jéhovah: Mon protecteur, Ma citadelle, c'est toi, mon Dieu, en qui j'espère. Oui, c'est toi, Jéhovah, mon protecteur, disais-tu Quand tu as choisi le Très-Haut pour ton abri. Aussi le mal ne fondra pas sur toi, Et le fléau ne s'approchera pas de ta tente. Puisqu'il s'attache à moi, je le sauverai, Je l'éleverai, puisqu'il connaît mon nom; Qu'il s'approche, je lui répondrai, Je suis avec lui dans la détresse. Je le délivrerai et le glorifierai, Je le rassurerai de longs jours Et lui ferai voir mon salut. (Ps. 90).

Cette confiance en Dieu est fondée. Le psaume en donne des preuves: "C'est bien lui en effet qui le détire Du lacet du chasseur et de la peste dévastatrice; De son épau le libère, Sous ses ailes tu prends confiance. Tu n'as pas à craindre les terreurs de la nuit,

Ni la flèche qui vole pendant le jour, Ni la peste qui se glisse dans les ténèbres, Ni le fléau qui dévaste en plein midi.

Qu'il en tombe mille à ton côté, Et une myriade à ta droite, Tu ne seras pas atteint; Sa fidélité est un bouclier et une armure.

Il t'a recommandé à ses anges, Pour qu'ils te gardent partout où tu iras. Ils te porteront entre leurs mains, De peur que ton pied ne heurte à la pierre.

Tu marcheras sur le lion et la vipère, Tu fouleras le lionceau et le serpent, Dependront de tes yeux tu regarderas, Et tu verras ce qui est réservé aux méchants.

L'homme a besoin de Dieu, il a aussi besoin de ses semblables. Il est par nature un être fait pour vivre en société. Comme de Dieu, mais à un degré moindre, il a besoin de la société. La confiance en ses semblables le rapprochera d'eux. Plus près, c'est tout bénéfice, car, plus près du foyer, c'est plus de chaleur.

Alors vous me comprendrez si je vous dis que tout cela est factice, que c'est là le masque dont je vous parle, qu'il m'étouffe, et que je l'arracherais vite si je le trouvais (par miracle) ma belle confiance. Qui pourrait jamais sonder cette carapace glacée, cette voie sans timbre même que je me suis forgée pour qu'elle ne trahisse rien de la douloureuse vérité. L'orgueil m'enveloppe jusqu'à la moelle. Je ne vois que la pitié de personne, à moins que cette pitié ne change en affectueuse compréhension et qu'alors la charité nivelle tout. Il y a plus de curiosité mal déguisée, plus d'envie que de bonté, plus de sympathie que de vraie sympathie dans les mots que le monde nous sert. Le monde est traître, il se venge, il n'a d'égard à personne, il méprise celui qui ne fait pas de sa vie une chose étincelante qui attire les regards des amis et des amis de ses amis. Voilà ce que mes yeux ont vu depuis que je suis sortie de l'extase heureuse. Voilà pourquoi je recule épouvantée et si triste puisque la vie ne me promet plus que cela. Heureux ceux qui n'aiment qu'eux. Ils s'écartent avec autorité toute entrave, ils passent conquérants et forts. Tant pis pour ceux qu'ils écrasent, les pauvres, les timides, les tendres qui ne savent pas vouloir, de peur d'être exigeants et durs pour leurs frères.

Le médecin qui débride un gros abcès n'est pas fier quand du pus en sort abondamment. Ce n'est pas encore la guérison, c'en est le commencement. — "Si je retrouvais (par miracle) ma belle confiance". Dans une discussion académique, il est de règle, s'il y a lieu, de désarçonner l'exposant en distinguant la mineure et en niant la conclusion. Si le contradictoire réussit, en toute honnêteté, il mérite des éloges. Quand son enfant a de la peine, sa mère le prend dans ses bras, le presse sur son cœur, le berce en chantant. Peu à peu les sanglots s'éteignent, le calme revient ou encore le sommeil avec sa vertu oubliée. Les âmes dolentes n'aiment pas qu'on les raisonne en forme syllogistique, mais elles ne détestent pas d'entendre une autre musique que celle à elle offerte par le crincrin de leurs soupirs.

— Madame Marguerite Lavallée, avez-vous remarqué que lorsque nous sommes heureux, tout est beau, tout nous intéresse, les enfants sont délicieux, les femmes aimables, les hommes charmants. Le vent de l'optimisme fait claquer dans un ciel d'azur le drapeau de toutes les espérances. Faut-il un vent à écarter les boues, tomber à une pluie nourrie et assombriante, nous en éprouvons du bonheur. Cette demi-lumière est pleine d'intimité, cette pluie qui tambourine sur nos toits, c'est une com-

plainte tendre et douce. Mais voilà. Aujourd'hui, nous ne sommes plus gais, mais tristes. Rien ne nous plaît. Tout est vilain. Cette lumière, mais elle nous aveugle. Ce vent, mais il nous déçoit. Nos amis, mais ils sont ennuyeux! La solitude, de grâce!

— Que s'est-il donc passé? — C'est que la vie, elle est ce que nous la faisons. La vie, c'est une idée. Grande et belle idée, grande et belle vie. Idée mesquine, triste, vie étriquée, sans horizons.

Le Carême commence: "Voici maintenant le temps favorable, voici le jour du salut". Accordons nos violons, raidissons-les en cordes. "Mais nous nous rendons recommandables en toutes choses... parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la mauvaise et la bonne réputation; traités d'imposteurs, et pourtant véritables; d'inconnus, et pourtant bien connus; regardés comme mourants, et voici que nous vivons; comme châtiés, et nous ne sommes pas mis à mort; comme attristés, nous qui sommes toujours joyeux; comme pauvres, nous qui en enrichissons un grand nombre; comme n'ayant rien, nous qui possédons tout" (Epître). Dieu nous donne d'entreprendre vaillamment et de poursuivre persévérément. Seuls les vaillants, appuyés sur la grâce de Dieu, peuvent escompter la victoire. La perspective du combat, loin d'échouer, doit plutôt enflammer. La victoire vaut ce qu'elle a coûté.

Dom Raoul HAMEL, O.S.B.

Accord financier franco-britannique

Paris. (S.I.F.) — Le 27 mars 1945 un accord financier franco-britannique avait été signé entre le premier ministre français et le gouverneur britannique. Les gouvernements français et britannique se fourniraient des avances réciproques sans intérêts, en vue de faciliter les règlements entre les zones franc et sterling. Ces dispositions étaient valables jusqu'au 28 février 1946, et les règlements se sont traduits par d'importants déficits à la charge de la France. En effet, les avances en sterling du gouvernement britannique au gouvernement français ont atteint 150,000,000. Des négociations ont été engagées au début de janvier en vue de chercher à proroger le titre premier de l'accord et de déterminer suivant quelles modalités et pendant quelle période une telle prorogation serait possible.

Le 24 février 1946 le gouvernement britannique a informé le gouvernement français qu'en raison des préoccupations que lui causait sa situation en moyens de change, il lui apparaissait impossible de permettre désormais à la France de se procurer des livres sterling autrement que contre le versement ou la consignation de la contrevalleur en or.

Il est probable que, dans ces conditions, les dispositions du titre premier de l'accord en question viendront à expiration sans avoir été prorogées ni remplacées par un nouvel accord. En conséquence, la France devra désormais se procurer contre de l'or le montant en livres sterling correspondant à l'excédent de ses dépenses sur ses ressources en sterling. Il en résulte que la France sera contrainte de réviser son programme d'achat dans l'Empire britannique. Toutefois, il y a lieu de prévoir que le mécanisme des paiements privés entre la zone sterling et la zone franc continuera à fonctionner suivant les principes actuels.

Succursale Normandie de la Légion

Une réunion spéciale de la succursale Normandie (Québec no 110) de la Légion canadienne composée entièrement d'employés des messageries du Canadien National, aura lieu le dimanche après-midi à 2 h. 30, à 694 rue Cathcart. Il y aura initiation de nouveaux membres. La succursale Normandie compte actuellement quelque 80 membres et est l'une des dernières succursales de la Légion canadienne fondées au pays.

L'autonomie au Cambodge

La France l'accordera

Paris. (S.I.F.) — Les relations franco-cambodgiennes sont entrées dans une phase décisive. Lors de la récente visite officielle au Cambodge de l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu, haut-commissaire du gouvernement français en Indochine.

Le 7 janvier dernier, des accords étaient signés entre le prince Monireth, premier ministre, et le général Alessandri, commissaire de la République au Cambodge. Suivant ces accords, les relations franco-cambodgiennes se trouveraient provisoirement réglées dans le cadre de la nouvelle Union française.

Aujourd'hui, la France a proposé d'accorder au Cambodge une nouvelle constitution actuellement à l'étude par un comité franco-khmer et un gouvernement autonome: l'administration précédente du Cambodge en tant que protectorat est considérée comme périmée; les résidents (administrateurs français), seront remplacés par des "Chhatkaihets" (gouverneurs provinciaux), khmer qui dirigeront toutes les branches de l'administration dans leur province respectivement.

Les provinces ont été regroupées en des régions plus larges où des fonctionnaires français serviront de conseillers aux chefs de district.

Les services administratifs locaux ont été transférés au gouvernement cambodgien et seront dirigés soit par des fonctionnaires khmers, soit par des Français sous l'autorité directe des ministres cambodgiens. Les départements gouvernementaux tels que la Santé publique, l'Agriculture, les Forêts, seront gérés d'une façon analogue. Toutefois, les départements qui se trouvaient précédemment sous l'autorité d'un gouvernement central, continueront de relever du gouvernement fédéral, les postes ministériels tenus par des ministres cambodgiens assistés des conseillers européens, enfin, le commissaire de la République agira comme conseiller personnel de Sa Majesté le Roi du Cambodge et dirigera l'administration française dans le pays. Toutefois, ses prérogatives seront limitées aux affaires proprement françaises; il représentera la France et la Fédération indochinoise et préparera les règlements concernant les nationaux français, les étrangers et les citoyens indochinois autres que cambodgiens.

Les funérailles de M. J.-A. Lalonde

Les funérailles de M. Joseph-Adolphe Lalonde, secrétaire-gérant d'Eagle Lumber Co., décédé subitement chez lui, au no 4411, rue Fabre, samedi dernier, le 2 mars 1946, à l'âge de 59 ans, ont eu lieu hier en l'église de l'Immaculée-Conception.

Le cortège a quitté les salons funéraires Bonnier, Duclos et Bonnier, au no 3503, rue Papineau, pour se rendre à l'église où le service a été célébré à 8 h. 10.

La chorale, sous la direction du R. P. Emile Fontaine, S.J., a exécuté la messe de Perosi; M. Charles Tanguay touchait l'orgue.

Dans le sanctuaire on remarquait le R. P. N. Bourgie, C.S.G., cousin du défunt, et le R. P. Wilfrid Gariépy, S.J.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Placide, Henri et Raoul Lalonde; ses deux beaux-frères, MM. Edwin Leroux et Avila Labrèche; ses neveux, MM. Gérard, René, Marcel et Bernard Labrèche, J.-A. Lalonde, Gilles Réche et Guy Benoit; ses cousins, MM. Edmond, Wilfrid, Roméo, Julien, Roland et Armand Lefebvre, Placide et Georges Lalonde, Ed. Labrèche et le R. F. N. Bourgie, C.S.V.

Feu le R. F. Auguste

Granby, 6 (Spécial au Devoir) — On annonce la mort du R. F. Auguste, S.C., (Louis-Antoine Châtel), directeur du scolasticum du Mt Sacré-Coeur de Granby, et conseiller provincial.

Il a succombé à une attaque d'angine accompagnée de crise cardiaque, vers 10 heures 30, hier soir. M. l'abbé René Gagné, aumônier du Mt Sacré-Coeur, lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction. Le R. F. Auguste était âgé de 40 ans et 6 mois.

Le service aura lieu en la chapelle du Mt Sacré-Coeur, jeudi prochain le 7 mars, à 8 h. 30.

Le Devoir offre ses sympathies.

Dernier hommage à Mme J.-P. Cloutier

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Viateur d'Outremont

Hier matin, en l'église de St-Viateur ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph-Philippe Cloutier, née Latour (Marie), demeurant au no 1189 boul. Mont-Royal, Outremont, et décédée à l'hôpital Notre-Dame, dimanche le 3 mars, à l'âge de 80 ans.

Le cortège a quitté les salons funéraires de la maison J.-S. Vallée, Ltée, 5310 avenue du Parc, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service a été célébré à 9 h. 25. A l'église, le R. Père Irénée Lavallée, C.S.V., curé, a fait la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé Paul-Émile Coursol, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, assisté des RR. PP. Charles-E. Deschamps, C.S.V., comme diacre, et Lionel Ducharme, O.M.I., comme sous-diacre. Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, a présidé à l'absoute, assisté du chanoine Philippe Chartrand, curé de St-Thérèse de Blainville, et M. l'abbé Percival Caza, supérieur du séminaire de St-Thérèse.

Dans le sanctuaire on remarquait le R. P. Jean Larameé, MM. les abbés Hubert Julien, Henri Arbour, aumônier du Carmel, Eudore Charbonneau, curé de St-Edouard. Une messe basse à été dite par le R. P. L. Thibodeau, S.J.

Le choeur, sous la direction de M. Auguste Descarries a exécuté la messe de P. Yon. M. Fernand Gratton touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, M. Louis-Philippe Cloutier, le juge Armand Cloutier; ses gendres, Me Victor Pager, C.R., et Dr Antonio Pager; ses petits-fils, M. le Dr Marc Papineau, Jacques, Marcel et Jean Cloutier, Guy, Robert et Maurice Pager; Me M. Riel, ses neveux, MM. Henri Roy et Raoul Cloutier, son cousin, M. J.-O. Pinault.

Dans le cortège on remarquait les jeunes Philippe Demers, T.-A. Fontaine, Wilfrid Lazure, Gustave Martin, René Théberge, Charles-Edouard Guérin, Edouard Tellier, M. Ph. Brais, C.R., C.L., Me Joseph Blain, C.R., Wilfrid Bessette, recorder de la cité d'Outremont, Olier Renaud, C.R., André Demers, C.R., Fabio Monette, C.R., E. Filion, C.R., J.-E. C. Elliott, C.R., G. Trudel, C.R., Maréchal Nantel, C.R., Paul Dalmé, C.R., cap. H. Primeau, Jean Archambault, avocat, Oscar Archambault, N.P., Dr C.-A. Langlois, Dr Edgar Turgeon, D.D.S., Me C.-E. Bruchési, C.R., MM. Omer Harber, Donat Turcotte, Jean de Grandpré, Pierre de Grandpré, B. Taché, F. Larose, R. Hélu, Georges Méthot, Georges Paquette, Maxime Neveu, Léon Lafrance, René Paquette, Joseph Brisebois, F. Clermont, A. Racette, R. Masse, J.-W. Maisonneuve, Ovide Lussier, Me J.-M. Vaillancourt, avocat, Alphonse Lépine, G. Lachapelle, Louis Parenteau, H. Bissonnette.



LE CAFÉ "SALADA"

P. Mercier, Roger Langlois, Tancrède Jetté, C. Berthiaume, S. Meloche, A. Mauger, A. Raymond, Hector Péladeau, Guy Favreau, M. Théoret, Barcel Cinq-Mars, L. Cozmeau et autres.

Session du Parlement australien

Canberra, 6 (C.P.) — Le Parlement fédéral australien s'est réuni aujourd'hui et a discuté une motion de censure de l'opposition contre le gouvernement travailliste dirigé par le premier ministre Chifley.

Le gouvernement convoquera des élections générales cette année et la réunion d'aujourd'hui était la reprise de la session de guerre ajournée.

Le parti libéral a attaqué le gouvernement sur sa politique indonésienne ainsi que le fait, a-t-il dit, que nous n'aidons pas l'Angleterre en lui envoyant des vivres. De plus, le chef libéral a prétendu que les différends ouvriers ralentissent le programme de rétablissement.

La vie normale reprend au Caire

Le Caire, 6 (Reuter) — Un rapport disant que les autorités militaires britanniques auraient donné une limite de temps aux Égyptiens pour restaurer la loi et l'ordre à Alexandrie — où 17 personnes ont été tuées hier — n'a pas pu être confirmé au Caire hier soir.

Advertisement for MA PAROISSE St-Jean Port-Joli, including details about a monograph and a book.

Large advertisement for 'Obligations de la victoire' from Banque de Montréal, featuring a graphic of a soldier and various text blocks.

Advertisement for Canadian automobiles, featuring an illustration of a car and the slogan 'BIENTÔT... vous vous prélasserez dans la plus nouvelle des automobiles canadiennes!'.

COMMERCCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 41.307 actions et de 318.527 actions milliaires, en comparaison de 33.425 actions et de 252.271 actions milliaires mardi dernier.

Table of stock market prices for Montreal, listing various stocks and their closing prices.

Choses et autres

La liste mobilière affichait un ton plus ferme ce matin à Wall Street et certains titres de choix ont enregistré des avances fractionnaires...

Commentaires sur les marchés

La Coopérative fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés: BEURRE: La semaine dernière, ce marché a été ferme...

LES VOLAILLES: Poulets à rôti: les arrivages sont restés limités. La demande est active et les prix ont augmenté...

ANIMAUX VIVANTS: Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 25 février 1946 par la Coopérative canadienne du bétail de Québec Limitée.

LE CURB DE MONTREAL

Table of stock market prices for the Curb market in Montreal, listing various stocks and their closing prices.

Pour enrayer la rareté des matériaux

Les Canadiens peuvent aider économiquement à rendre plus abondants les matériaux de construction en conservant le papier de rebut et les chiffons et en accordant leur appui aux campagnes de récupération...

Dividendes déclarés

Canadian General Investments Ltd., 15 cents par action, plus un boni de 24 cents, payables le 15 avril aux actionnaires inscrits le 30 mars.

Bourse de Montréal

Montréal, 7 (C.P.) — Quelques titres de choix parmi les services publics ont été en avance ce matin à l'ouverture des cours...

Bourse de New-York

New-York, 7 (A.P.) — Wall Street paraissait plus soutenu ce matin à l'ouverture des cours et certains titres de choix se sont améliorés...

Bourse de Toronto

Toronto, 7 (C.P.) — Le groupe des industriels affichait une tenue plus ferme ce matin, à Toronto, les mines d'or montaient de la lourdeur...

Les changes

Ottawa, 7 (C.P.) — La commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain: 10 pour cent de prime à l'achat et 10 1/2 pour cent d'escompte à la vente.

Pour éviter les dangers de l'inflation

Il faut régulariser l'afflux des constructions nouvelles, déclare M. J. L.-E. Price

Rareté de la main-d'oeuvre

L'un des premiers problèmes à résoudre est de remédier à la rareté de la main-d'oeuvre. Les maçons sont actuellement presque introuvables.

Rapport de Canada Power Corp. Limited

Les profits bruts de Canada Northern Power Corporation, Limited pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1945 se sont élevés à \$1,872,162 à comparer à \$4,022,214, diminution provenant en grande partie de la vente de la Northern Hydro-Electricité d'Ontario...

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que LA FEDERATION DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTEURICES CATHOLIQUES DES CITES ET VILLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC, corporation formée en vertu de la Loi des syndicats professionnels, ayant son siège social à Montréal...



M. Jean BARRETTE a été élu vice-président de Montclair-Richelieu Spring Water Co. Limited, lors de l'assemblée annuelle de cette compagnie, annonce M. Léon Dandurand, président de Montclair-Richelieu.



M. Wilfrid Gagnon, bien connu dans le monde des affaires, qui a été élu membre du conseil d'administration de la Dominion Containers Limited, à l'issue de l'assemblée annuelle de cette entreprise, tenue récemment.



M. S-Boyd Millen, B.A., B.C.L., vice-président et directeur général de John Millen & Son Ltd. de Montréal, qui a été élu vice-président de la Canadian Automotive Wholesalers Association lors de l'assemblée annuelle tenue récemment.

Un hommage au corps consulaire

Les consuls de Montréal deviennent membres honoraires de la Chambre de Commerce

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. P. André Arsenault, 57, rue St-Jacques, Montréal 1107.

Propriété de campagne à vendre

Spacieuse résidence, facilement convertible en hôtel, au bord d'un lac au cœur des Laurentides, magnifique grille, foyer natif, meubles chers et modernes. Prix \$12,000. Ecrire à Case 90, "Le Devoir".

Pressier demandé

Pressier d'expérience pour presse Miehle, position permanente pour homme compétent. S'adresser à 430 est, rue Notre-Dame.

Livres à vendre

"Les Oeuvres Libres" (60 numéros consécutifs, reliés), \$40.00; "Encyclopédie de la jeunesse" (12 volumes reliés), \$20.00; "Illustration", 1000 numéros à .10 et .15 chacun. Escompte de 10% accordé aux religieux. TRANQUILLE & BOUCHER, 4663 St-Denis, HA. 1770.

CONSULTEZ

Notre service de renseignements McFETRICK - SCARLETT & CO. Membres de la Bourse de Toronto Membres du Curb de Montréal. Ecrire ou téléphoner à M. Alban Desrosiers MA. 5627 132 ouest, rue St-Jacques, Montréal



Un groupe d'hommes d'affaires dirigé par M. Paul-E. Poirier, représentant la Chambre de Commerce de la province de Québec s'embarquera vendredi prochain à 15 heures pour un voyage de bonne entente aux Etats-Unis, à Cuba, au Mexique et aux pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique Centrale et des Antilles Anglaises. Ce voyage d'une durée de 36 jours se fera par avion et couvrira une distance d'environ 30,000 milles. La cartée-dessusindiquée le trajet qui sera suivi. Au nombre des voyageurs mentionnés, outre M. Poirier, MM. J.-L. Davignon, représentant la Banque Canadienne Nationale; Paul Pratt, maire de Longueuil, représentant l'Union des municipalités; Daniel de Murrade, représentant la maison Dupuis Frères Ltée; le Dr Louis-H. Gariépy, représentant le Collège des Médecins et chirurgiens de la province de Québec; M. Henri-M. Lymburner, marchand de St-Jean; M. Albert Neron, représentant le Conseil économique du Lac St-Jean; M. Jean-P. Héroux, secrétaire adjoint de la Chambre de Commerce du district de Montréal et un ou plusieurs représentants de l'Université de Montréal.

Edition sur les 'hauts et bas' de Fin. Conseil

Financial Counsel vient de publier son édition sur les hauts et les bas des valeurs canadiennes de 1932 à 1945 inclusivement ainsi que pour la période de 1929. Cette année on peut y voir aussi les moyennes de la Bourse de New-York, ce qui sera certainement utile pour les spéculateurs. Tous les groupes comprenant les industriels, les services publics, les papeteries, les métaux usuels, les mines d'or, les banques, les compagnies d'assurance, etc., y sont inscrits. Cédé de 5 cents. Roxana a avancé de 3 cents parmi les pétroles de l'ouest.

Domie Mines

La production métallique de Domie Mines en février s'est élevée à \$430,675 avec l'usage de 43,600 tonnes de minerai, à comparer avec 431,543 en janvier et à \$400,151 en février 1945. Le plongeur s'accroche tout aussi bien de l'eau de la mer que de l'eau douce.

LA VIE SPORTIVE

Une victoire facile pour le Canadien

(par Pierre LAPORTE)

Grâce à sa victoire hier soir contre les Rangers (alors que le Chicago subissait une défaite aux mains du Toronto) le Canadien a porté à trois points son avance en première place de la Ligue Nationale de Hockey; et il ne reste plus que cinq parties à jouer avant la fin de la saison régulière.

Hier le Canadien a gagné par 7 à 3, mais ce n'est réellement qu'à la troisième période que les champions montréalais se sont affirmés. Pendant les deux premiers vingts minutes ils ont permis aux Rangers de pointer à deux à deux... au grand désappointement des spectateurs. Heureusement que le réveil s'est fait à la troisième période. Mais alors les New-Yorkais n'ont plus été de taille! Les joueurs du Canadien ont envahi leur territoire aussi souvent qu'ils l'ont voulu et avant même que Chuck Raynet ait eu le temps de se ressaisir dans les filets de son club, Maurice Richard, Kenny Reardon et Jimmy Peters avaient compté trois points.

La partie, on ne saurait le cacher, a été monotone et les spectateurs ont frappé des pieds et des mains pour réclamer un peu plus d'action. Ils ont toutefois été servis à souhait dans la troisième période, car les Canadiens ont fait un jeu de passes vraiment impressionnant.

Le joueur le plus spectaculaire de la soirée a été sans contredit Kenny Reardon, qui a soulevé l'enthousiasme de la foule au point de mériter de véritables acclamations. Il a maintenant retrouvé tout le sa forme d'avant-guerre et hier soir quelques-unes de ses montées ont été vraiment sensationnelles. Il a compté deux buts et il a passé bien près d'en enregistrer un autre à quelques secondes de la fin; seule la grande habileté de Raynet l'a privé du tour du chapeau. Reardon est devenu une grande attraction à Montréal et nul doute qu'il sera extrêmement utile au cours des séries éliminatoires.

Maurice Richard a également été en vedette hier soir. Il a compté deux magnifiques points et il a de plus participé à plusieurs jeux brillants.

LA PARTIE

Edgar Laprade, des Rangers, a compté le premier point de la soirée. Après une attaque massive des Canadiens, Layce et Laprade s'échappèrent et Duran n'eut aucune chance de bloquer le lancer très précis du jeune Laprade, qui a de fortes chances de devenir la meilleure recrue de la saison.

Immédiatement après, Lamoureux porta la rondelle dans le territoire des visiteurs, fit une passe parfaite à Jimmy Peters, qui n'eut pas de difficulté à compter. Vingt-sept secondes exactement s'étaient écoulées entre les deux points.

Bouchard et Reardon furent punis pendant cette période, mais sans conséquences graves.

Quatre minutes et 24 secondes après le début de la deuxième période, Reardon comptait son premier point de la soirée, avec l'aide de Chamberlain et de Peters. Reardon se tenait à la ligne bleue, où il reçut une passe de Peters. Il lança un véritable boulet vers les filets et Raynet ne vit rien venir, ayant la vue obstruée par plusieurs de ses copéquièrs.

Mosdell fut ensuite puni pour avoir fait tomber un joueur et Alf Pike égalisa le compte au cours d'une mêlée générale devant les filets de Duran.

La ligne du "punch" revint sur la glace et Richard compta bientôt sur des passes de Blake et de Lach. Richard contourna la défense à vive allure et une fois seul devant Raynet il n'eut aucune difficulté à la faire sortir de ses filets; il n'eut ensuite qu'à pousser la rondelle dans les buts.

Ce fut ensuite le tour de Bouchard, qui donna un autre point au Canadien, grâce à son célèbre lancer à la volée, qu'il est le seul à posséder et qu'il utilise avec un rare bonheur.

Au cours de la troisième période, Reardon a compté son deuxième point, de même que Richard et Peters.

Ces trois points ont été le fruit d'un jeu d'ensemble presque parfait et que la foule a bruyamment applaudi.

RANGERS. Buts, Raynet; défenses, M. Patrick et Heller; centre, Laprade; ailes, S. Shickley, N. Colville, M. Colville, Warwick, Pike, Demarco, Leswick, Juzda, Moe.

CANADIEN: Buts, Duran; défenses, Lamoureux et Harmon; centre, Lach; ailes, Richard et Blake. Subs.: Bouchard, Reardon, O'Connor, Benoît, Hiller, Reay, Peters, Chamberlain, Filion.

Arbitre: Glancy. Juges des lignes: Mullins et Bennett.

Première période

1. New-York, Laprade.....	2.27
2. Canadien, Peters.....	2.54
Pun.: Bouchard et Reardon.	
Deuxième période	
3. Canadien, Reardon.....	4.21
(Peters et Chamberlain)	
4. New-York, Pike.....	6.57
(Warwick)	
5. Canadien, Richard.....	8.10
(Blake et Lach)	
6. Canadien, Bouchard.....	9.41
(Peters)	
7. New-York, Warwick.....	10.43
(DeMarco)	
Punitions: Laycoe 2, Mosdell et Lach.	
Troisième période	
8. Canadien, Reardon (Blake).....	2.21
9. Canadien, Richard.....	15.22
(Lach et Blake)	
10. Canadien, Peters.....	17.35
(Mosdell et Chamberlain)	
Punition: Pike.	

Les Red Wings vaincus par les Bruins

Boston, 7. — Après avoir subi plusieurs défaites à l'étranger les Bruins d'Arthur Ross sont revenus dans la capitale du Massachusetts, hier soir, et à la suite d'une tenue exceptionnelle les locaux purent triompher de leurs adversaires, les Red Wings de Detroit, par le compte de 4 à 2. Par cette victoire les Bruins sont passés seuls en troisième position du classement de la Ligue Nationale, deux points en avant de leurs rivaux d'hier. Il convient cependant d'ajouter que les Bruins ont joué une partie de plus que le club de Detroit à date.

Les Bruins ont compté tous leurs points à la première période et Harry Lumley fut invincible par la suite pendant que Frankie Brimsek a affiché une tenue sensationnelle.

La chute des Red Wings en quatrième place est due à la ligne qui a compté trois des quatre buts de la période initiale, tandis que les buts de Detroit furent enregistrés dans les deux dernières périodes.

Milt Schmidt compta le premier point en exactement 58 secondes sur une passe de Bobby Bauer et 3 minutes et demi plus tard Crawford compta de la ligne bleue. En un peu moins de neuf minutes, Milt Schmidt est revenu à la charge pour compter son deuxième point avec l'aide de Woody Dumart et un peu plus de deux minutes avant la fin de cet engagement, Dumart comptait le quatrième point avec l'aide de Schmidt et Dumart.

Lumley fut sensationnel par la suite pendant que Brimsek affichait une brillante tenue. Fernand Gauthier parvint à la déjouer en seulement trois minutes à la deuxième période sur une passe d'Hal Jackson, mais ce ne fut qu'en un peu moins de 15 minutes à la troisième période que les Red Wings comptèrent de nouveau lorsque Joe Carveth déjoua Brimsek sans aide.

La joute a été complètement dénuée de rudesse, Herbie Cain attrapant la seule punition de la rencontre.

BOSTON. — Buts, Brimsek; défenses, Egan, Henderson; centre, Schmidt; ailiers, Bauer, Dumart; subs.: McGill, Smith, Cain, Crawford, Church, Gallinger, Guidolin, Reardon, Bruce.

DETROIT. — Buts, Lumley; défenses, Quackenbush, Stewart; centre, Armstrong; ailiers, Brunette, Watson; subs.: Lindsay, Carveth, Conacher, Hollett, Jackson, Liscombe, Gauthier, Couture.

Arbitres: Gravel; juges des lignes, Cleary et Smith.

Première période	
1 Boston: Schmidt.....	5.58
2 Boston: Crawford.....	4.32
3 Boston: Schmidt.....	8.51
4 Boston: Dumart.....	17.51
Pun.: aucune.	
Deuxième période	
5 Detroit: Gauthier.....	3.21
Pun.: Cain.	
Troisième période	
6 Detroit: Carveth.....	14.38
Aucune punition.	

Montréal annule avec Brooklyn

Daytona Beach, Flo., 7 — Les Dodgers de Brooklyn et les Royaux de Montréal ont bataillé à chance égale hier après-midi, au cours d'une joute pratique au camp d'entraînement en cette ville. A la fin de la 9e manche, les deux équipes avaient réussi à compter quatre points. La direction décida de mettre fin aux hostilités afin de ménager les joueurs des deux camps qui ne sont pas encore en condition pour se livrer un duel prolongé. Le jour finissant par le compte de 4 à 4, donnait satisfaction aux deux camps.

Henry Behrman, un sensationnel jeune lanceur gaucher, appartenant aux Royaux, a arrêté un ralliement des Dodgers à la 9e manche, alors que les buts étaient remplis, en retirant le grand Howie Schultz au bâton.

Les joueurs de Léo Durocher ont compté le 1er point de la partie durant la 2e manche, sur un but sur balles et un terrifiant coup de trois buts cogné par le populaire Jack Graham.

Le Montréal a cependant égalé les chances au début de la 4e manche, lorsque Dick Whitman, a cogné un simple dans le champ droit avant de voler le 2e but. Il compta sur un solide deux-but de Les Burge.

Les Dodgers ont repris l'avance à leur prochain tour, au bâton, quand Don Padgett débuta avec un coup sûr avant que le diminutif Johnny Corriden obtienne un deux-but.

A la 7e manche, les joueurs de Clay Hopper ont compté 3 points. Edwards commença le ralliement avec un simple. Jack Banta et Marvin Rackley l'imposèrent tour à tour pour remplir les buts. Le jeune lanceur du Brooklyn distribua alors un but sur balles pour faire cadeau d'un point avant que Banta et Rackley comptent sur le coup sûr de Whitman.

A la 9e, Eddie Stanky fut sauf en cognant par-dessus le 3e but. Cliff Dapper recut un but sur balles, puis Riggs fit compter deux points avec un dur deux-but près de la clôture du champ droit. Lorsque Banta alloa un but sur balles à Rizzo et à Hermanski, le gérant Clay Hopper envoya Behrman au monticule, et ce dernier avec un simple homme de retiré et trois points sur les buts, mit fin à la joute. Vic Lombardi qui débuta pour le

Le Toronto aide la cause des Habitants

Chicago, 7. — Les Esperviers de Chicago comptaient pouvoir l'emporter facilement sur les Leafs de Toronto hier soir, dans la joute locale de la Ligue Nationale de Hockey mais une désagréable surprise était réservée aux protégés de Johnny Gottselig et aux 16,988 personnes présentes à la patinoire de la Ville des Vents car le club de la Ville Reine triomphèrent des Esperviers par le compte de 5 à 2. Cette victoire des Leafs a grandement aidé la cause du Canadien de Montréal car les Habitants de Dick Irvin, qui ont triomphé des Rangers hier, ont maintenant une avance de trois points sur le Chicago pour la première place du circuit Dutton.

Bien que Max Bentley et son frère Doug furent de retour sur l'aiguillage des Esperviers, ces derniers furent incapables de loger plus que deux fois la rondelle dans la forêt de la patinoire. Les autres compteurs des Leafs, tandis que Clint Smith et Pete Horeck furent les seuls Esperviers à prendre Broda en défaut.

Après une première période égale, les Leafs s'assurèrent la victoire à la deuxième en comptant trois points pendant que Turk Broda tenait les Esperviers en échec. Les deux clubs comptèrent chacun un point au dernier engagement.

Les Leafs couvrirent le pointage en moins de six minutes plus tard, Clint Smith comptait à son tour avec l'aide de Max Bentley et Pete Horeck.

En un peu plus de deux minutes au deuxième engagement, Apps redonna l'avance aux Leafs en comptant sans aide et cinq minutes plus tard Elwyn Morris compta sur des passes de Pratt et Apps. Gafe Stewart compta le quatrième point des Leafs quatre minutes avant la fin sur le retour du lancer de Billy Taylor.

Après 13 minutes de jeu au dernier engagement, Pete Horeck compta le deuxième point des Esperviers avec l'aide de Clint Smith mais une minute plus tard Bill Ezinicki complétait le pointage sur des passes de Nick Metz et Elwyn Morris.

TORONTO. — Buts, Pratt; centre, Metz; ailes, Ezinicki, Apps; subs.: Starford, Taylor, Carr, Schriener, Goldham, Stewart, Bodnar, Jack Hamilton, Poile.

CHICAGO. — Buts, Karakas; défenses, Mariucci, Cooper; centre, M. Bentley; ailes, Mosenko, D. Bentley; subs.: Smith, Red. Hamilton, Allen, Gee, Grosso, Hamill, Wares, Horeck, Chad.

Première période	
1 Toronto: Apps.....	5.33
2 Chicago: Smith.....	11.10
Pun.: Horeck, Stanowski, Ezinicki.	
Deuxième période	
3 Toronto: Apps.....	2.12
4 Toronto: Morris.....	7.06
5 Toronto: Stewart.....	16.11
Pun.: Bodnar, D. Bentley.	
Troisième période	
6 Chicago: Horeck.....	13.26
7 Toronto: Ezinicki.....	15.47
Pun.: Horeck.	

La première au Victoriaville

St-Hyacinthe, 7 — Les Tigres de Victoriaville et le St-Hyacinthe ont fourni une intéressante exhibition de hockey hier soir, dans la 1ère partie de la série entre ces deux clubs de la Ligue Provinciale, qui décida de l'adversaire du gagnant Lachine-Sherbrooke, dans la série finale pour le championnat du circuit Comte. Le club local a fait une belle lutte à son adversaire, mais il a dû baisser pavillon et encaisser une défaite par le compte de 3 à 2.

Préfontaine a été la vedette des Tigres en comptant deux des points de son club, pendant que Bouchard a compté l'autre.

Bastien et Lauzon ont compté les points des perdants. Le premier point enregistré par Préfontaine a été décidé de l'issue de la partie, car les deux clubs comptèrent chacun un point dans les deux autres périodes.

Composition des équipes:

VICTORVILLE: Buts, Nadeau; défenses, Denault et Mercier; centre, Bourdon; ailes, Bouchard et Petit. Subs.: Tremblay, Roberge, Préfontaine, Abran, Kalapaka, Mallette, Deslongchamps, P. Hébert, Booth.

ST-HYACINTHE: Buts, Renaud; défenses, Larochelle et Despelteau; centre, Bourcier; ailes, Lajoie et Connolly. Subs.: Ménard, R. Demers, Bastien, Bessette, Lauzon, Savary, Lalonde, Vallières, Archambault.

Arbitres: Munday et Murray.

Première période	
1 Victoriaville: Préfontaine.....	13.02
Pun.: Despelteau.	
Deuxième période	
2 St-Hyacinthe: Bastien.....	14.49
(Archambault, Ménard)	
3 Victoriaville: Bouchard.....	17.43
Pun.: Petit, Denault.	
Troisième période	
4 Victoriaville: Préfontaine.....	1.18
(Denault)	
5 St-Hyacinthe: Lauzon.....	14.35
(Bastien, Bessette)	
Pun.: R. Demers.	

Brooklyn, retira cinq hommes au bâton, dont trois dans la 1ère manche.

Les Royaux ont cogné neuf coups sûrs et ont commis une erreur, tandis que les joueurs de Léo Durocher ont obtenu 8 coups sûrs et ont commis cinq erreurs.

Les Rapides triomphent à leur tour

Après avoir perdu la première partie de la série semi-finale de la Ligue Provinciale de Hockey, les Rapides de Lachine ont pu prendre leur revanche hier soir sur les Handies de Sherbrooke lorsque les joueurs de Paul Haynes triomphèrent de leurs adversaires par le compte de 4 à 1, à l'Aréna de Lachine.

Environ 2,500 personnes ont vu le diminutif Bobby Morin diriger l'offensive des locaux avec un but et une assistance. Yvon Hamel, André Perron et Joe Desroches furent les autres compteurs des vainqueurs. Le nègre Herbert Carnegie sauva son club d'un blanchissage en déjouant Ménard après 17 secondes de jeu dans la seconde reprise.

Il fallut 10 minutes aux Rapides pour prendre les devants, Bob Morin déjouant Dion avec l'aide du nouveau joueur de défense Bill Phillips et moins de trois minutes avant la fin de cet engagement, Yvon Hamel porta le score à 2 à 0 sur un bel effort individuel.

Les Handies se montrèrent dangereux au deuxième engagement lorsque Herbie Carnegie compta l'unique point de la période sur une passe de son frère Ossie, mais Ménard fut invincible par la suite.

Au milieu de la dernière période, Andy Perron assura pratiquement la victoire des Rapides en portant le score à 3 à 1 avec l'aide de Les Ramsay et Swede Paulsen, pendant que trois minutes avant la fin, Joe Desroches scella l'issue de la joute sur des passes de Jean et Bob Morin.

Composition des équipes:

Ranger, Gagnon; centre, O. Carnegie; avants, H. Carnegie, McIntyre. Subs.: Longpré, Heindl, Côté, Lilly, Redmond, Marshall, Labarre, Lemire, McDougall.

LACHINE: But, Ménard; défenses, Hamel, McCurry; centre, Paulsen; avants, Ramsay, Perron. Subs.: Morin, B. Morin, Champagne, J. Morin, Desroches, Terriault, Boileau.

Arbitres: Murray et Mallinson.

Première période	
1 Lachine, B. Morin (Phillips).....	10.02
2 Lachine, Hamel.....	10.02
Punitions: Meyer, O. Carnegie, B. Morin, Redmond, Hamel, J. Morin.	
Deuxième période	
3 Sherbrooke, H. Carnegie.....	0.17
(O. Carnegie)	
Pun.: Lemire 2, J. Morin, min. et maj., Gagnon, Hamel, Redmond, Heindl et Paulsen.	
Troisième période	
4 Lachine, Perron.....	10.17
5 Lachine, Desroches.....	17.10
Punition: Longpré.	

Catholic High vs Mont-St-Louis

C'est demain, vendredi, qu'à lieu au Forum, le grand gala sportif annuel du Catholic High School, avec comme attraction principale la partie annuelle entre le club senior du Catholic High et le club Mont-Saint-Louis.

Il y aura aussi joute de hockey avec les meilleurs bantams dont ceux de l'école Daniel O'Connell.

Il y a aussi course de vitesse en patins, courses à relais, patinage de fantasia, comédie, vaudeville, etc.

L'an dernier, plus de 11,000 personnes étaient présentes et on s'attendait encore à une assistance aussi considérable, cette année, à partir de 7 h. 45, au Forum, vendredi soir.

LE CLASSEMENT	
Ligue Nationale	
Canadien.....	45 25 16 4 154 119 54
Chicago.....	45 22 16 7 181 153 51
Boston.....	46 21 17 8 149 143 50
Detroit.....	45 19 16 10 123 126 48
Toronto.....	45 17 22 6 150 164 40
Rangers.....	46 10 27 9 126 178 29

Fête sportive des Jésuites au Forum ce soir

C'est ce soir qu'aura lieu au Forum de la rue Ste-Catherine, le gala sportif annuel des collèges Jean de Brébeuf, Ste-Marie et St-Ignace. Les organisateurs de cette fête n'ont rien négligé pour faire de la soirée un succès semblable à celui des années passées, et une salle comble devrait répondre à leur appel pour les festivités de ce soir.

Me Aldéric Laurendeau, C.R., et président de l'association des anciens élèves du collège Ste-Marie, agira comme président d'honneur de la soirée, et prendront place aussi dans la loge d'honneur les recteurs des collèges, les RR. PP. Jean Laramée, Alfred Bernier et Romeo Bergeron, S.J.

Le programme comprend des courses simples et courses à relais disputées entre les collèges. M. Yves Labonté agira comme juge en chef des courses, tandis que M. A. Léveillé s'occupera des départs.

Les artistes du Montreal Figure Skating Club feront les frais du patinage de fantasia, l'on pourra applaudir Mlle Gisèle Lacaille qui dirigera un groupe de 40 jeunes patineuses dans "La parade des Soldats de bois". Ainsi que Miles Frances et Wilma Jauch, et M. Gilles Trudeau.

Une troupe des meilleurs équilibristes viendront nous étonner par leur agilité et leur souplesse, tandis qu'on s'est réservé les services d'un groupe de clowns pour atténuer le tragique des situations.

Trois joutes de hockey seront disputées au cours de la soirée et ils mettront aux prises les juniors des trois collèges: l'équipe du St-Ignace contre le Ste-Marie Intermédiaire, et finalement l'attraction principale de la soirée, la partie entre Brébeuf senior et le Ste-Marie, entre le populaire Dan Murray ainsi que M. Emile Ménard, le Roi Roger Lacoste agira comme chronométreur officiel pour la 16e année consécutive.

Vous passerez une intéressante soirée et vous encourageriez notre jeunesse étudiante en assistant ce soir au gala des collèges des Jésuites. Des billets seront en vente à la porte du Forum.

Quatre combats au programme

C'est ce soir, à la salle du marché Saint-Jacques, que les deux frères Lortie, Paul et Bob, tenteront de battre Bob Langevin et Paul Duveen, dans un combat par équipes qui sera la rencontre principale de la soirée de lutte du promoteur L. Lamontagne. Ce combat sera à 2 de montagne. Ce combat sera à 2 de montagne. Ce combat sera à 2 de montagne. Ce combat sera à 2 de montagne.

Les deux Lortie sont des athlètes préférés de la foule et convaincus qu'ils triompheront de Langevin et Duveen, bien que ces derniers soient réputés comme étant des vétérans du matelas. Ces quatre gladiateurs sont vraiment des athlètes capables de fournir de l'action et, chose certaine, les amateurs qui les verront à l'œuvre ce soir assisteront à un combat très enlevant.

La semi-finale au programme est également très intéressante et pour la circonstance, Lamontagne a décidé de mettre aux prises Mike Demetre et Pat Girard, deux lutteurs possédant un répertoire de prises des mieux assorties. Bob Steele disputera la victoire à Eddie Ben Jackson, dans le combat spécial de la soirée, tandis que George Brown en viendra aux prises avec Young McCoy dans la préliminaire.

EN ROUTE AVEC DES GENERAL

LE PNEU DE QUALITÉ SUPRÊME

La fameuse bande de roulement General Silent-Grip vous assure un long millage sans ennui.

LE PNEU GENERAL

LUDEGER GRAVEL & FILS Limitée

3447 avenue du Parc - Tél. HARBOR 5211

QUARTIER GÉNÉRAL DU PNEU DE QUALITÉ

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL.

NARCISSÉ DUCHARME, Président

Cartes professionnelles

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier, Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER
AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve
de 100 inventions
à 10c
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCURER DE BREVETS
934 ST-CATHERINE EST, MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
781 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered Accountants

Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemy Masse, L.S.C., C.A.

59, rue St-Jacques
HARBOR 3635 MONTREAL
429, rue Lavolette, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A., René Gagnon, C.A.

Comptables Agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOR 5990

de Varennes & Vézina
Comptables Agréés

10 ouest, St-Jacques, Montréal
J. de Varennes, C.A.
A. Vézina, L.L.L., C.A.

Tél. MA. 8587

Accidents de la route. — Au cours du mois d'octobre, 500 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route en Grande-Bretagne.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes. Machines à chèques, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Engr.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HARBOR 6988 R.T. Armand

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - I. C. Smith, Corona Silencieux, régulier et portatif. Protectors, machines à chèques, duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service, échange, location, achat.

N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY BE. 2318
(entre Vitré et Laguchetière) BE. 2319

LAITERIE

Ch. 6983-2399 HOLT ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont

Laiterie canadienne-française
A. PATENAUE, propriétaire

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Mouures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LANC. 2264

Atelier de construction de machines et de réparations - Service d'ingénieurs et de dessinateurs - Atelier de patrons et de soudure - Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone: *Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES
DESSINATEURS - MACHINISTES - FONDEURS

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agréés - Chartered Accountants

Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
G. Grand Marquis, C.A. Léon Gossé, C.A.
Lucien-P. Bélaïr, C.A. Paul-E. Trudel, C.A.
Jacques Amers, C.A. Lionel Roussin, C.A.
Dollard Huot, C.A. Albert Gagnon, C.A.
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.
Guy Bernard, C.A. Percy Auer, C.A.
R. Bourquin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.
Royer Roy, C.A.

Montréal Québec Rouyn

Hurtubise & Richard
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Hurtubise, C.P.A.
Maurice Richard, C.A.
Georges-R. Martin, C.A. C.P.A.

Comptables-Vérificateurs
60 St-Jacques O. Montréal
Téléphones: HA. 5662-5738

Marquette 2221

Morency, Labelle & Cie
COMPTABLES LICENCIÉS

Cl.-Gervais Dépt. Impôt sur le Revenu.
M.-E. Morency, G. Labelle, R. Gagnon.
C.G.A., C.P.A., C.G., L.I.C.
57 ouest, St-Jacques - Montréal

MA. 1339

Lucien VIAU,
C.G.A.
C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le Revenu
158, Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGRÉÉ

4645, avenue Verdun, VERDUN
York 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
1705 Saint-Denis - 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 6544

J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue -
Ajustement de verres de contact.
PNEUVEU & MESSIER
1767 Saint-Denis - Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal.

Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1638 est. av. Mont-Royal - FR. 1638

Cartes d'affaires

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimes exactes sur demande.

3888 Henri-Julien FL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles. Service, vente et réparations de moteurs, générateurs, transformateurs, radios.

4350 PAPINEAU AV. 2161

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière

Alex. JULIEN
propriétaire

446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire - c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer - 3 sous le numéro.

Téléphones au service du Groupe "Devoir": 1361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Atelier de construction de machines et de réparations - Service d'ingénieurs et de dessinateurs - Atelier de patrons et de soudure - Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion
Montréal
Téléphone: *Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES
DESSINATEURS - MACHINISTES - FONDEURS

La session provinciale

(suite de la première page)

duction de documents devenant caduque. M. Duplessis arrête l'orateur. Il dit que le débat est devenu irrégulier parce qu'un bill répondant à sa requête de l'opposition se trouve entre les mains les députés. Le président de la Chambre déclare le débat clos. M. Godbout perd son droit de réplique comme par un des deux motions sur l'ingava. Le président de la Chambre donne raison au premier ministre et décide que la discussion inaugurée dans l'après-midi doit prendre fin immédiatement.

Le premier ministre avait d'ailleurs fait observer tout au début des discours sur le Nouveau-Québec que ceux-ci étaient irréguliers en ce que le bill qui devait être présenté d'une minute à l'autre. M. Godbout, non satisfait de la décision du président de la Chambre, en appelle à la députation. On prend le vote et le point de vue de M. Duplessis et Taché est maintenu par un vote de 46 à 34, soit une majorité ministérielle de 12. MM. Chaloult, les trois députés du Bloc et M. David Côté se rangent avec les libéraux contre la décision de l'Orateur.

Ces deux motions de M. Godbout se trouvaient adoptées, mais sans plus ample débat que l'on jugeait irrégulier.

M. Adélar Godbout

Le chef de l'opposition discute sa motion sur le privilège accordé à la Hollinger North Shore Exploration pour le développement minier du Nouveau-Québec. Il demande la production des documents, dont le récent arrêté ministériel que lui a d'ailleurs fourni le premier ministre, et dénonce la transaction en termes vigoureux.

Le chef de l'opposition affirme, en prenant la parole, qu'il a l'impression d'entreprendre l'une des discussions les plus importantes qu'il y ait eue à la Législature depuis plusieurs années. Il s'agit ni plus ni moins, soutient-il, d'une transaction par laquelle on concède de la moitié de nos ressources minières à une compagnie qui appartient en grande majorité à des étrangers, en sacrifiant des revenus considérables et sans s'assurer que les progrès réalisés bénéficieront au peuple.

Nous sommes à une époque, dit-il, où toutes nos ressources doivent être sauvegardées. La province ne fait que commencer à découvrir les possibilités illimitées de ses ressources naturelles. Parmi ces ressources, il n'y en a pas qui offrent des promesses plus riches que les mines. Depuis 25 ans, on a utilisé de par le monde les produits miniers en plus grande quantité que depuis la création même du monde.

Un coup d'oeil sur l'étendue du territoire concédé nous prouve, continue M. Godbout, que c'est la moitié de toutes nos richesses minières que, par la seule signature du premier ministre, l'on cède à une compagnie dominée en grande majorité par des intérêts étrangers, moyennant pour la province \$6,000 par année pendant cinq ans, rien pendant sept ans et \$100,000 par année, ensuite, pendant douze ans, alors que nous serions en droit d'attendre des revenus de plusieurs millions, probablement \$100,000,000 par année, de l'exploitation de ces mines. Et l'on cède ce territoire immense, aux possibilités illimitées, pour une période qui nous mènera jusqu'à l'an 2,000.

Le chef de l'opposition note, ici, qu'il ne s'oppose pas, loin de là, à ce que le capital étranger vienne développer nos ressources minières dans l'intérêt de la province. Mais on risque, dit-il, si on n'en-tend pas cette exploitation de toutes les précautions voulues, que nos ressources soient exploitées à l'avantage des étrangers.

Dans le cas actuel, poursuit M. Godbout, on concède ce territoire à une compagnie qui a déjà obtenu une concession de 8,000 milles carrés dans le territoire voisin du Labrador-terre-neuve. Se rend-on compte, demande-t-il, des répercussions que le geste du gouvernement peut avoir?

Mon sang bouillonne dans mes veines, s'écrie M. Godbout, quand je vois cet arrêté ministériel préparé avec une telle incurie. Je demande au gouvernement de réfléchir, s'il en est encore temps, avant d'appliquer intégralement cet arrêté ministériel.

7,000 milles carrés

M. Godbout explique que l'on concède à la compagnie Hollinger une superficie de terrain de 3,900 milles carrés, là où, suivant les experts, se trouve le territoire le plus riche de la province en ressources minières. En outre on met en réserve pour la compagnie une lisière de terrain, d'une largeur de dix milles, entourant de tous côtés le bloc de terrain concédé et qui peut représenter, ajoute M. Godbout, 3,500 milles carrés, encore. Cela fait donc en tout un territoire de plus de 7,000 milles carrés qui est concédé à la Hollinger.

Notre histoire devrait nous instruire, poursuit M. Godbout, de la valeur de nos ressources minières et de la nécessité de veiller sur leur exploitation. Aujourd'hui, on donne la moitié de notre territoire à une compagnie où le capital étranger prédomine, on lui laisse liberté complète de l'exploiter, peut-être contre son gré, mais on ne sait jamais, et on vient dire aux députés, lorsque tout est consommé: Eh bien, qu'en pensez-vous? Il est stipulé que l'arrêté ministériel doit être soumis à la Législature, mais toutes ses clauses entrent en vigueur au moment de leur adoption. Quelle garantie, alors, pour les députés?

"Jamais on n'aura vu dans toute l'histoire du pays une transaction qui voisine le plus l'iniquité que celle dont nous prenons connaissance aujourd'hui. Le premier ministre ne se rend pas compte de ce qu'il ne se rend pas compte de la valeur du territoire concédé, ou bien c'est parce qu'il se rit de la bêtise de la population, lui qui, autrefois, lançait des tirades enflammées sur l'urgence de protéger nos ressources naturelles. Je n'en veux pas aux étrangers, mais je m'oppose à ce qu'on leur donne l'autorité pour diriger cette entreprise qui peut être exploitée aux sept huitièmes contre nous et à l'avantage d'un autre pays. Pour n'avoir pas prévu cela, le premier ministre passera à l'histoire comme l'homme le plus

imprévoyant que la politique québécoise ait connu".

Des libéraux? On dira, poursuit M. Godbout, qu'il y a des amis du parti libéral dans cette compagnie. C'est possible. Mais, ajoute-t-il, la concession serait faite à mon frère que je me ferais un devoir d'attirer l'attention du gouvernement, pendant qu'il en est encore temps, sur le désastre que peut provoquer cette transaction.

Le chef de l'opposition soumet que le premier ministre aurait dû demander l'aide du gouvernement fédéral qui aide en ce moment une autre province à ouvrir le district minier de Yellowknife en contribuant à la construction d'une route au coût de dizaines de millions de dollars. Pourquoi, dit-il, le gouvernement de Québec n'a-t-il pas, en coopération avec Ottawa, ouvert une route carrossable reliant le nouveau district de l'ingava à un port océanique du Québec, Havre Saint-Pierre ou les Sept-Îles? On aurait ainsi donné accès aux nôtres à l'exploitation des ressources du Nouveau-Québec et du Labrador québécois.

M. Duplessis. — C'est enfantin. M. Godbout. — C'est enfantin parce que le premier ministre n'y comprend rien. Le minerai peut être conduit à l'un de ces ports où on le transborde sur place, avec le résultat que la province retirerait plusieurs millions par année dans un très court espace de temps.

M. Godbout affirme, aux applaudissements chaleureux de la droite, que la province demandera au premier ministre un compte sévère "de son imprévoyance". Il formule l'espoir que la Chambre et la province feront entendre une voix unanime "qui empêchera le premier ministre de mettre sur son nom la tache de l'ingava".

M. Jonathan Robinson

Le ministre des Mines ne prononce que quelques mots de réplique. Il déclare qu'il siège depuis dix ans, à la Chambre, et qu'il n'a jamais vu un spectacle tel que celui que vient d'offrir le chef de l'opposition, qu'il accuse d'avoir parlé de façon injuste d'une chose qui n'est pas encore soumise à la Chambre. M. Robinson fait allusion au projet de loi dont il est le parrain et qui n'a pas encore été distribué. Quand il en aura pris connaissance, continue le ministre, le chef de l'opposition se rendra compte qu'il n'y a aucun danger que la province perde quelque chose. M. Robinson ajoute que des discours comme celui du chef de l'opposition découragent le capital étranger de venir dans la province de Québec. Enfin, il soutient que son projet de loi méritera au gouvernement des félicitations pour sa largeur de vues et démontrera qu'on ne donne aucune concession réelle.

M. Guy Roberge

Le député de Lotbinière trouve que le ministre des Mines dispose trop rapidement d'une question aussi importante. Sur la carte, dit-il, le territoire du Nouveau-Québec ne prend peut-être pas un espace plus grand que le bout du pouce du ministre, mais le territoire concédé par le gouvernement comprend quand même un deux-centième de la superficie totale de la province. Il égale en étendue, dit-il, les comtés de Lotbinière, Dorchester, Beauport et Bellechasse, réunis et 39 cantons de l'Abitibi. Et on sait que dans ces 39 cantons, il y a au total 100 mines en exploitation. La concession place la compagnie dans une situation unique.

M. Roberge rappelle que la "Hollinger" avait obtenu une concession en 1942, mais sans aucune disposition spéciale, suivant la Loi des mines. Cette concession était d'est à l'ouest; la compagnie met cette direction de côté, aujourd'hui, pour pousser vers le nord, suivant par le fait même toute la bande minéralisée de cette région. Ce n'est pas la "Hollinger" qui l'a trouvée, cette bande, mais un géologue fédéral du nom de Low, au cours de recherches effectuées de 1895 à 1898.

Le député de Lotbinière fait observer que la "Hollinger" est une compagnie associée aux intérêts Hanna, de Cleveland, Ohio, qui recherchent du fer pour parer à la pénurie dans laquelle se trouvent les Etats-Unis. Il cite, à ce propos, un article de la revue américaine Fortune, intitulé: "Le dilemme du fer", dans lequel on dit que le minerai de la région Massabie est à peu près épuisé. Il n'y reste que 500 millions de tonnes de fer, dont 350 millions affermés à l'United States Steel.

"La revue ajoute, continue M. Roberge, que la source d'approvisionnement vers laquelle les Etats-Unis pourraient se tourner se trouve dans la province de Québec et le Labrador-terre-neuve. Et on viendrait, pour une bouchée de pain, chercher ce minerai de fer chez nous!

M. Roberge affirme, enfin, que la province de Québec ne retirera de cette transaction que \$6,000 par année pendant 5 ans, rien pendant sept ans plus \$100,000 par année pendant 60 ans, avec 7 p. c. sur les profits de la compagnie, ce qui veut dire, soutient-il, que la province ne retirera que quarante mille des bénéfices perçus par la Hollinger à même nos richesses naturelles.

"A moins que les documents demandés par le chef de l'opposition n'éclaircissent très bien la Chambre sur cette transaction, conclut M. Roberge, nous serons encore ici le 1er juillet et nous empêcherons le gouvernement de céder à des étrangers un deux-centième du territoire de la province de Québec".

M. Maurice Duplessis

Le premier ministre reproche au chef de l'opposition de faire des dénonciations que ne justifient pas les faits, de combattre un projet de loi qu'il ne connaît pas. Quelle chute, dit-il, pour le chef d'un parti qui fut grand! Il reproche, aussi, au député de Lotbinière d'avoir proféré des menaces puéres en disant que la Chambre siégera jusqu'au 1er juillet.

— Je les défie de faire cela, s'exclame le premier ministre. M. Duplessis soutient que les calculs faits par le député de Lotbinière sont faux et que pas un n'est basé sur des faits. Il ajoute que le député semble insinuer que le gouvernement ne veut pas produire les documents demandés. Pourtant, déclare le premier ministre, "le chef de l'opposition a fait publier sa motion dans les journaux bien avant l'ouverture de la session, et c'est moi-même qui, par condescendance, lui a envoyé une copie de l'arrêté ministériel, et cela avant même que la motion ne soit adoptée."

Le premier ministre regrette que le chef de l'opposition ait prononcé des paroles qui, dit-il, sont de nature à nuire à l'expansion industrielle de la province, à l'heure où nous avons besoin de l'apport des capitaux étrangers.

Après avoir rappelé qu'il y a déjà un projet de loi relatif à l'exploitation minière de l'ingava, M. Duplessis fait observer qu'il aurait pu invoquer les règlements qui interdisent deux débats sur la même question et empêcher la discussion sur la motion. Il ne l'a pas fait par condescendance pour l'opposition, encore.

Nous verrons en temps et lieu, affirme M. Duplessis, que la mesure que le gouvernement présente est l'une des plus progressives que la Législature ait été appelée à considérer. Pas une des déclarations du chef de l'opposition n'est conforme à la vérité. Le projet de loi que nous présentons a été mûri pendant des mois. Nous avons obtenu à ce sujet, l'opinion de plusieurs experts, entre autres de M. Dufresne, sous-ministre des Mines, dont l'honnêteté et la compétence sont connues de tous. M. Dufresne nous a recommandé à plusieurs reprises de présenter ce projet de loi. Je préfère cette opinion à celle de petits politiciens qui veulent faire une tempête dans un verre d'eau.

Que le parti libéral se le tienne pour dit. Il n'empêchera pas le gouvernement de l'Union nationale d'obtenir, ici, le concours des capitaux étrangers pour développer nos ressources naturelles et donner du travail à l'ingava existe depuis toujours et notre gouvernement a été le premier à occuper de son développement. Dans le désir mesquin de faire oublier cette imprévoyance, les membres de l'opposition s'attaquent, aujourd'hui, à des gens qui veulent nous aider à développer nos ressources.

M. Duplessis conclut que la compagnie Hollinger a été incorporée suivant les lois de la province, comme le décreta une loi votée sous le régime de l'Union nationale. (La droite ponctue d'applaudissements les principales déclarations du premier ministre).

M. André Laurendeau

Le chef du Bloc Populaire est d'avis que cette question rappelle "la tragédie de nos ressources naturelles" depuis toujours. La seule différence que l'on note dans les critiques formulées provient de ce que les parties sont au pouvoir ou dans l'opposition. Que l'on parle d'un arrêté ministériel ou d'un projet de loi, cela ne change rien à la superficie de la province, fait-il observer. Une chose certaine, c'est que si le projet de loi est conforme à l'arrêté ministériel, c'est une nouvelle tragédie de nos ressources naturelles qui se produit.

M. Laurendeau estime qu'une telle concession peut donner lieu à des abus extrêmement graves. Les richesses de l'ingava sont très considérables. On dit même qu'elles atteignent au demi-milliard. Il est inconcevable qu'on les concède par périodes de six ans, jusqu'à l'an 2,000, comme on l'a fait observer. Si le fait paraît extraordinaire, continue M. Laurendeau, il ne faut pas perdre de vue, cependant, qu'il y a eu un précédent et que ce précédent a été posé par le gouvernement libéral Godbout qui, en 1942, accordait un permis d'exploration à la Hollinger. Ce fut une imprudence grave, note-t-il, au moment où on venait de découvrir les gisements importants du Labrador, territoire adjacent.

M. Laurendeau affirme que les prospecteurs de la Hollinger ont constaté qu'il y a au moins 15 départs de minerai de fer dans le Nouveau-Québec. Ce serait un aveu d'impudence que de céder ces ressources sans en avoir vérifié exactement les possibilités. Au moment où une conférence fédérale provinciale se tient à Ottawa, dit-il, si on ne défend pas l'autonomie du Québec en ce qui concerne l'exploitation de nos ressources, il pourra y avoir des poussées de centralisation dans ce domaine.

M. Laurendeau est d'avis qu'il n'est pas suffisant de réclamer la production de documents depuis mai 1945, seulement. Il propose donc un amendement à la motion d'effet que le gouvernement produise toute la documentation depuis le 1er juin 1942. M. Godbout est prêt à appuyer la motion et le premier ministre répond qu'il n'a pas d'objection à accepter l'amendement.

M. René Chaloult

Le député de Québec-comté déclare qu'il n'a cessé de réclamer que les ressources naturelles de la province soient exploitées pour les Québécois. Puis, il affirme que sous

tous les régimes libéraux, on a sacrifié nos ressources à vil prix pour garnir la caisse électorale.

M. Godbout. — Et cela pendant que vous appuyiez le parti libéral. M. Chaloult. — Je voudrais bien savoir quand j'ai appuyé le parti libéral, à Québec. Qu'on me cite un seul discours, à cet effet. J'ai appuyé M. King et M. Lapointe, à un moment, et je crois que j'ai bien fait.

M. Chaloult soumet, ensuite, qu'il n'a pas d'antipathie contre les étrangers, mais que nous devons avoir de la sympathie pour les nôtres d'abord.

Le député de Bellechasse est d'opinion que le mal est presque consommé puisqu'un arrêté ministériel qui a été passé lie la province pour 76 ans. M. Bienvenue veut lire l'arrêté ministériel en question, mais le premier ministre intervient afin de lui faire remarquer qu'en vertu d'un règlement, on ne peut lire un document dont on demande la production.

M. Casgrain retire sa motion

Aussitôt après, il se produit un vif incident. Le premier ministre demande à l'Orateur de forcer le député de Rivière-du-Loup (M. Léon Casgrain) à retirer ce qu'il vient de dire, à savoir qu'il ne peut parler parce que l'Orateur est toujours debout. M. Duplessis demande qu'il soit forcé de retirer ces paroles; sinon, dit-il, je demande qu'il soit nommé par l'Orateur. L'incident cause un peu de mouvement parmi les députés, mais M. Casgrain y met fin en retirant sans commentaires les paroles qu'on lui reproche.

M. Bienvenue poursuit son discours en accusant le gouvernement d'avoir cédé un droit d'exploration et d'exploitation pour une bouchée de pain.

M. Duplessis intervient pour rappeler M. Bienvenue à l'ordre sous le motif qu'on ne peut anticiper sur un bill qui sera présenté dans quelques minutes. Il est ensuite question de M. Timmins, un libéral. M. Bienvenue dénonce l'arrêté ministériel et ses conséquences.

M. Drouin (Abitibi) soulève des points intéressants. Il montre les richesses incalculables en fer du Nouveau-Québec. Il constate qu'on n'a exploré la région que d'une manière superficielle, dit que c'est le seul endroit du Québec où il se trouve du fer en quantité et craint que les intérêts américains ne s'emparent, puisqu'ils fournissent la plus grande partie du capital de la Hollinger.

M. Maurice Harth parle ensuite. Il dénonce la transaction conclue par la province avec la Hollinger. Au milieu de ses remarques, M. Duplessis intervient et clôt le débat de la façon racontée plus haut.

"Hansard" et radio à la Chambre

L'Assemblée législative a disposé hier après-midi sans discussion, sauf des observations sympathiques de M. Duplessis, du vote de M. René Chaloult qui invite le gouvernement de la province à étudier la question d'assurer la publicité des débats parlementaires au moyen d'un rapport détaillé — ou Hansard — et d'installer à la Chambre des députés un système de radiodiffusion.

De 1880 à 1890, il existait une relation officielle des débats de la Chambre, par les soins d'Alphonse-Louis-Georges Desjardins. Ce système cessa, après l'avènement du régime Mercier. A Ottawa, il existe un compte rendu complet des débats sous le nom de "Hansard" qui constitue une documentation infiniment précieuse; sans elle, nous ne pourrions connaître le détail des discours, ni les citer dans leur te-neur officielle.

L'opposition constitue un régime fondamental sous notre régime démocratique. Elle joue le rôle de contre-poids indispensable. Mais sans la publicité accordée à ses critiques, son rôle perd de son effet dans le public; il est entendu qu'à la Chambre, les arguments de la gauche ne changent rien. Les opinions sont faites. Toutefois, par suite de la publicité accordée aux arguments oppositionnistes, ils peu-

vent arriver à inspirer une crainte salutaire au pouvoir.

M. Chaloult rappelle le temps — il y a une dizaine d'années — où la relation des débats parlementaires était plus élaborée. Le député du comté de Québec met cet écourté-ment des rapports journalistiques au compte des restrictions sur le papier. Les journaux résument forcément les discours; il en résulte des inexactitudes et des raccourcis souvent incomplets. Ici, M. Chaloult rend hommage aux courriéristes parlementaires dont il loue la probité, le dévouement et il souligne le caractère ingrat de la besogne qui leur est assignée.

M. Chaloult suggère que, non seulement les débats parlementaires soient consignés verbatim

mais qu'ils soient irradiés. La forme et le fond y gagneraient, selon lui, et le public pourrait suivre les délibérations de ses députés avec plus d'ampleur. La Chambre y gagnerait également en dignité; et cela inciterait à bannir le badinage. En troisième lieu, une publicité plus grande accordée aux débats contribuerait à rendre les sessions plus courtes. Les orateurs éviteraient les digressions inutiles et s'en tiendraient au point en discussion. M. Chaloult invoque ensuite la raison de justice envers le public et les journalistes.

Sous le présent système des rapports non officiels, le même député a toute liberté de se contredire, (suite à la page deux)

Plateau 5151 OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

DUPUIS TOURNE-DISQUES AUTOMATIQUES pour raccorder à votre radio



POUR LES DISQUES DE 10" ou 12" POUCES... 10 DISQUES JOUERONT SUCCESSIVEMENT... sans avoir à vous déranger...

Venez voir cet appareil perfectionné qui vous permettra d'entendre TOUT UN OPERA... UNE SYMPHONIE COMPLETE sans quitter votre fauteuil. Beau cabinet tout métal. Le tourne-disques et l'amplification du volume se contrôlent du doigt.

CRISTAL D'UNE GRANDE SENSIBILITE Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPC. 59.50

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

COMMENÇANT LUNDI 11 MARS

78e ANNIVERSAIRE

Suivez nos annonces — Voyez nos vitrines.



RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

"NOUS NE PERDONS JAMAIS NOS RELATIONS..."

"Nous ne perdons jamais nos relations... car nous servons toujours le thé Lipton, au goût vivace, et on s'empresse toujours d'accepter nos invitations".

Le thé Lipton vous assure de constants succès, car tout le monde aime sa saveur fraîche et animée, une saveur qui a du corps et qui fait paraître les autres thés tout simplement insipides. C'est le thé dont les connaisseurs disent qu'il a un goût vivace. Demandez donc dès aujourd'hui le thé Lipton, au goût vivace, chez votre épicier.

Ornements d'église — Broderies, Statues — Chandeliers, Calices — Ciboues — Tabernacles, Chapelets — Livres de messe — Médailles, Autels en marbre, en pierre polie ou en scagliola. Bertrand, Foucher, Bélanger, Inc. 46 rue Notre-Dame ouest, Montréal — Tél.: Plateau 3809